# S نى I

# TRADUCTION ET DIACHRONIE

#### TRADUCTION ET DIACHRONIE

L'expression de la modalité épistémique dans la traduction par Jean de Meun · Thierry Ponchon

#### HILLA KARAS & HAVA BAT-ZEEV SHYLDKROT

Traduction et diachronie : enjeux théoriques

#### THIERRY PONCHON

L'expression de la modalité épistémique dans la traduction par Jean de Meun (*Li Livres de confort de Philosophie*) de la *Consolatio Philosophiæ* de Boèce

#### REVITAL REFAEL-VIVANTE

Préface du traducteur hébreu médiéval aux œuvres littéraires étrangères au Moyen Âge

#### **TOVI BIBRING**

« Quand les loups étaient trilingues » : questions de traduction et d'interprétation d'une fable médiévale

#### ALAIN CORBELLARI

Michaut, Pauphilet... et Bédier : la querelle d'Aucassin et Nicolette

#### NITSA BEN-ARI

Les traductrices : métaphores de genre et combat de statut

#### SARA RALIĆ

Métanarration, métalepse et métalangage dans l'œuvre de David Albahari et la voix de ses traducteurs

#### **OLIVIER SOUTET**

Traduire pour lire, traduire pour dire. Quelques considérations linguistiques sur le rôle de la traduction du missel de Trente au missel de Vatican II

Maquette: www.stephanemercier.fr

# Diachroniques

nº9 - 2022

Revue de linguistique française diachronique

### Traduction et diachronie

## Traduction et diachronie

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN édition papier : 979-10-231-0694-7 © Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN de ce PDF: 979-10-231-3094-2 © Sorbonne Université Presses, 2023

Mise en page 3d2s (Paris)/Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)

#### **SUP**

Maison de la Recherche Sorbonne Université 28, rue Serpente 75006 Paris

tél.:(33)0153105760

sup@sorbonne-universite.fr

https://sup.sorbonne-universite.fr

#### L'EXPRESSION DE LA MODALITÉ ÉPISTÉMIQUE DANS LA TRADUCTION PAR JEAN DE MEUN (LI LIVRES DE CONFORT DE PHILOSOPHIE) DE LA CONSOLATIO PHILOSOPHLÆ DE BOÈCE

Thierry Ponchon Université de Reims Champagne-Ardenne Université Tourgueniev d'Orel Sorbonne Université – EA 4509 STIH

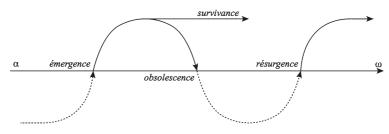
La traduction d'œuvres latines est au cœur des pratiques de l'époque médiévale tardive (moyen français, XIV°-XV° siècles). Fruit d'une volonté de rendre accessible la culture latine et au-delà une pensée et un savoir, la diversité de ces entreprises pousse à s'interroger sur les objectifs fondamentaux qu'elles poursuivent¹ et la manière dont elles sont menées², mais aussi sur la pesée critique du « traducteur » et les enjeux qui en émanent.

Prétendre mieux saisir la conception même de la langue, de son évolution et des transferts linguistiques, en prenant appui sur le cheminement potentiel du lexique et des sèmes qui le sous-tendent, rend *a minima* nécessaire une réflexion elle aussi « à double détente » – lexicale et sémantique. Si, *du point de vue lexical*, le processus diachronique potentiel semble relativement simple, comme on peut le représenter ici :

Voir Claude Buridant, «Le rôle des traductions médiévales dans l'évolution de la langue française et la constitution de sa grammaire », Médiévales, 45, « Grammaires du vulgaire », automne 2003, p. 67-84.

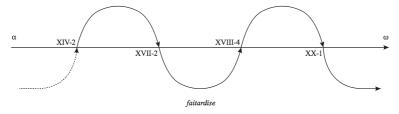
Voir Ferdinand Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900, t. I, De l'époque latine à la Renaissance, Paris, A. Colin, 1905, p. 514-534.





1. Processus diachronique lexical

Du point de vue sémantique, ce processus est beaucoup plus complexe, puisqu'il peut démultiplier en vecteurs non équipollents les quatre « points » précédents. Il en est ainsi, par exemple, de la résurgence et de la double obsolescence diachroniques de la lexie monosémique faitardise, possédant une phase de « résistance » ou d'exaptation³ durant la période allant de la fin du XVIIIe au début du XXe siècle (XVIII-4/XX-1 dans la figure suivante):

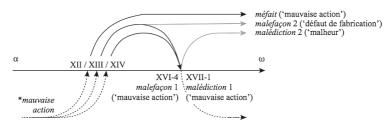


2. Résurgence et double obsolescence

Il en va de même aussi du *complexe sémantique* du concept \**mauvaise action*, où apparaissent des émergences multiples et décalées, des obsolescences, une résurgence et des survivances lexicales avec des variations sémiques diachroniques (en gris dans la figure qui suit)<sup>4</sup>:

<sup>3</sup> Claire Badiou-Monferran, « Changement linguistique: réanalyse, grammaticalisation, exaptation. L'exemple du factitif », conférence donnée à l'université de Bourgogne (Dijon) le 14 novembre 2017 dans le cadre du séminaire de linguistique 2017-2018 « Théories et pratiques linguistiques ».

<sup>4</sup> Voir Thierry Ponchon, «Analogie et disentropie lexicales diachroniques. Le cas des dérivés et composés du verbe *faire*», conférence donnée à l'université de Bourgogne (Dijon) le 24 février 2016 dans le cadre du séminaire de recherche du GReLISC (EA 4178).



3. Émergences, obsolescences, résurgence et survivances

L'analyse de ce processus de l'intelligence plurielle du changement linguistique qui se manifeste pour partie dans la sinusoïdalité du lexique et l'oscillation des sèmes suppose non seulement d'étudier les motifs de l'obsolescence<sup>5</sup>, mais aussi les facteurs d'émergence<sup>6</sup>.

Or, il n'est pas possible d'embrasser présentement son entier, mais plus raisonnable de se focaliser sur un de ses aspects, celui de la modalité, et tout particulièrement la modalité épistémique, puisque l'évolution du lexique, notamment abstrait, de la langue française doit beaucoup aux traducteurs du Moyen Âge<sup>7</sup> et qu'en tant que révélatrice de la pesée critique du « locuteur », c'est-à-dire de l'intentionnalité, elle est une des constantes de l'acte d'énonciation.

Il convient donc d'envisager d'une part la définition de la modalité épistémique, car sa signification est à l'aune des études menées sur la

Voir id., « Essai de sémantique diachronique: le verbe cuidier », mémoire d'HDR, université Paris-Sorbonne, 2013, t. III; « De la polysémie du verbe cuidier et de sa disparition », dans Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans (dir.), Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique, Paris, H. Champion, 2015, p. 365-388; « El, marqueur d'altérité en français médiéval », dans Elena Vladimirska et Thierry Ponchon (dir.), Dire l'autre, voir autrui. L'altérité dans la langue et les discours, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 185-227.

<sup>6</sup> Voir id., «Émergence et disparition des dérivés de outre», dans Venant Eloundou Eloundou, Claude Frey et Édouard Ngamountsika (dir.), La Langue française dans l'espace francophone. Pratiques, représentations, dynamique et didactique au xxí siècle: hommage au professeur Ambroise Queffélec, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015, p. 3-27.

<sup>7</sup> Denis Billotte, Le Vocabulaire de la traduction par Jean de Meun de la Consolatio Philosophæ de Boèce, Paris, H. Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2000, p. VII.

modalité<sup>8</sup> et, d'autre part, un champ d'analyse adéquat, c'est-à-dire un révélateur textuel sûr. Aussi, dans un premier temps, en appuyant notre réflexion sur la psychomécanique du langage, plus particulièrement sur la systématique de Gérard Moignet<sup>9</sup> et sur l'approche énonciative d'André Joly<sup>10</sup>, nous délimiterons la modalité épistémique en la resituant dans l'acte d'énonciation. Dans un second temps sera proposée une analyse contrastive des verbes de modalité épistémique dans les textes retenus.

#### DE LA MODALITÉ

Si l'on suit la définition traditionnelle de la modalité, jugement du locuteur fondé sur une croyance ou sur une perception, c'est-à-dire expression de l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il exprime<sup>11</sup>, toute proposition se trouve affectée d'une modalité, qu'elle soit objectivement vraie au moment de son énoncé, comme il en va de : « je parle », ou subjective : « il a sûrement raison » <sup>12</sup>. La pesée critique du locuteur serait donc liée à son degré de croyance par rapport à la vérité du contenu de la proposition.

Toutefois, cette conception s'est construite au fur et à mesure de l'intérêt que les linguistes lui ont porté et des concepts théoriques invoqués.

<sup>8</sup> André Meunier, « Modalités et communication », *Langue française*, 21, « Communication et analyse syntaxique », dir. Jacqueline Pinchon, 1974, p. 8-25, ici p. 8.

<sup>9</sup> Gérard Moignet, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.

<sup>10</sup> André Joly, Essais de systématique énonciative, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987.

<sup>11</sup> Voir Laurent Gosselin, Temporalité et modalité, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 42.

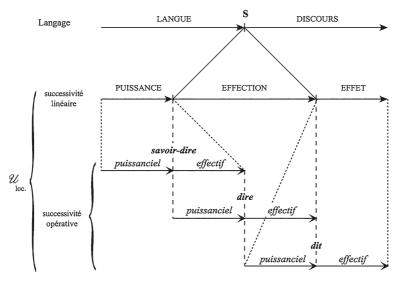
Voir Charles Bally, Linguistique générale et linguistique française [1932], Berne, A. Francke, 3° éd., 1950. Également: «Tout "prédicat" convoque un argument pour constituer une prédication. Toute prédication est affectée par au moins une modalité (i.e. un certain mode de validation) [...]. Ce concept modal articule une "catégorie modale" à une "valeur modale" » (Laurent Gosselin, Les Modalités en français, Amsterdam/New York, Rodopi, 2010, p. 309).

Il est par conséquent nécessaire, notamment pour proposer une analyse de son expression en diachronie, de replacer la modalité dans un cadre plus large, en la mettant en relation avec l'acte d'énonciation et l'intentionnalité illocutoire, et de la resituer parmi les nombreuses catégories conceptuelles qui la définissent.

#### ACTE D'ÉNONCIATION ET INTENTIONNALITÉ

Tel qu'il est conçu, l'acte d'énonciation est un procès complexe, « une chaîne ininterrompue d'opérations étroitement imbriquées <sup>13</sup> », et quasi momentané, reposant sur des mécanismes de transition, des successions de moments psychiques.

Quand le locuteur s'approprie le langage, c'est-à-dire lorsqu'on se place dans la perspective de l'univers du locuteur ( $U_{loc}$ ), la successivité linéaire, qui fait passer de la représentation (la langue) à l'expression (le discours), laisse apparaître le *dire* à l'endroit même du seuil (S) de transition :



4. Opération de discours

André Joly, Essais de systématique énonciative, op. cit., p. 41.

La pesée critique qu'exerce le locuteur est *de facto* constitutive de l'acte d'énonciation, elle est « le résultat d'une appréciation en finesse des mécanismes du langage<sup>14</sup> ». C'est pourquoi elle se manifeste non seulement à travers la visée phrastique, c'est-à-dire dans l'organisation de la phrase, mais aussi dans la chaîne parlée, c'est-à-dire dans l'exécution même de l'énoncé.

L'expression de l'intentionnalité du locuteur est un processus universel, dans la mesure où elle appartient à toutes les langues : elle est inhérente au langage institué. Pour preuve, elle se rencontre aussi bien en italique, avec l'alternance terra (« la terre » comme être fécond) / terum (« la terre » comme sol)  $^{15}$ , en russe, dans l'ordre des mots, pour autant qu'ils paraissent « libres »  $^{16}$ , qu'en kinyarwanda, avec les suffixes secondaires \*-i- (causatif) / \*ish- (factitif) qui peuvent dans certains cas alterner intentionnellement  $^{17}$ , en japonais avec les marqueurs 5 (\*- $\hat{o}$ ) / 3 (\*- $\hat{o}$ ), introducteurs de modalité d'incertitude  $^{18}$ , en coréen, avec l'alternance  $^{16}$ 0 (iss-eo) /  $^{16}$ 1 (iss-ji) marquant pour la seconde l'attente par le locuteur d'une prise de position assertive de l'allocutaire  $^{19}$ 9,

<sup>14</sup> Gérard Moignet, Systématique de la langue française, op. cit., p. 73.

<sup>15</sup> Antoine Meillet et Joseph Vendryès, *Traité de grammaire comparée des langues classiques* [1924], Paris, H. Champion, 5° éd., 1979, p. 541.

Anton Barsov (А.А. Барсов), Российская грамматика [Grammaire russienne] [1785], Москва, Издательство Московского Университета [Moscou, Presses universitaires de Moscou], 1981; voir Jean-Pierre Benoist, «La formation des principes de l'ordre des mots du russe moderne en tant que problème de stylistique littéraire et de linguistique », dans Rosanna Sornicola, Erich Poppe et Ariel Shisha-Halevy (dir.), Stability, Variation and Change of Word-Order Patterns over Time, Amsterdam/ Philadelphia, J. Benjamins, 2000, p. 3-22, notamment p. 18-19; Jean Breuillard, «L'ordre des mots dans la pensée grammaticale russe du xviiie siècle », Histoire épistémologie langage, 32, 2010/1, p. 47-68, notamment p. 56-59.

<sup>17</sup> Voir Eugène M. Shimamungu, *Systématique verbo-temporelle du kinyarwanda*, Lille, École nationale des arts et métiers, 1991, p. 321.

<sup>18</sup> Voir Akira Terada, «Intention et intension: les marqueurs -ô / -yô dans la langue japonaise», Ebisu. Études japonaises, 22, 1999, p. 125-148, notamment p. 143-144.

Voir Jihye Chun, «Interface syntaxe-topologie et amas verbal en coréen et en français», thèse de doctorat en sciences du langage soutenue sous la dir. de Sylvain Kahane en février 2013 à l'université Paris Ouest Nanterre

ou encore en chinois, avec l'opposition 去  $(q\dot{u}, \text{ litt.} \times \text{ aller })$  / 来  $(l\acute{a}i, \text{ litt.} \times \text{ venir })$  pour indiquer le point de vue :

他	刚	出	去。
tā	gāng	chū	qù
il	-imminence-	sortir (du dedans au dehors)	partir/s'éloigner (par rapport au locuteur)
Il vient de sortir.			
他	刚	出	来。
tā	gāng	chū	lái
il	-imminence-	sortir (du dedans au dehors)	venir/arriver (vers le locuteur)
Il vient de sortir.			

De plus, comme acte modalisateur du *dire* et du *dit*, l'intentionnalité du locuteur est un pivot de l'énonciation<sup>20</sup>. Quel que soit le discours d'un locuteur, celui-ci s'y investit d'une manière ou d'une autre; il le marque de son empreinte, fût-elle infinitésimale<sup>21</sup>. Ainsi, ses marques

La Défense [en ligne], p. 145; Young-Ok Park, «L'ordre des éléments de la phrase en coréen: esquisse de syntaxe énonciative», thèse de doctorat en sciences du langage soutenue sous la dir. de Dairine Ni Cheallaigh en juin 2015 à l'université de Toulon, p. 190, note 54.

<sup>20</sup> Patrick Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette éducation, 1992, p. 572.

Nous ne rejetons pas le principe « volochinovien » selon lequel une jonction 21 dialogique est le produit d'une interaction entre des interlocuteurs, nous défendons seulement l'idée que le locuteur est le responsable de son énoncé, de la charge d'intention qu'il donne aux mots et aux formes qu'il utilise, en somme, du sens d'intention: «[Il faut reconnaître] que par sa nature même, le discours se caractérise par le fait qu'il postule toujours une intention de signifier. C'est sous cet aspect qu'il convient à notre sens d'aborder d'une manière générale le problème de la saisie de son contenu.» (Charles P. Bouton, La Signification. Contribution à une linguistique de la parole, Paris, Klincksieck, 1979, p. 155.) La jonction dialogique est un concept développé par Vološinov désignant l'existence nécessaire d'une orientation vers un interlocuteur avec lequel le locuteur entre en relation dialogique; voir Valentin Vološinov (В.Н. Волошинов [М.М. Бахтин]), «Конструкция высказывания» [«La construction de l'énoncé»], Литературная учеба [Études littéraires], 3, 1930, p. 65-87.

touchent tous les domaines : les adverbes d'énonciation<sup>22</sup>, l'alternance modale<sup>23</sup>, certains morphèmes, locutions et structures syntaxiques<sup>24</sup>, voire les traits suprasegmentaux ou les ponctuèmes<sup>25</sup>. Succinctement, et en se plaçant en français contemporain, on peut retenir deux séries de marqueurs d'intentionnalité (fig. 5).

Phénomène complexe s'il en est, ces marqueurs d'intentionnalité ne sont pas exclusifs les uns des autres. Pour autant, nous ne nous attacherons ici qu'à une des catégories, celle de certains auxiliaires modaux.

- Voir, entre autres, Andrée Borillo, «Les adverbes et la modélisation de l'assertion», Langue française, 30, «Lexique et grammaire», dir. Simone Delesalle et Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1976, p. 74-89; Nelly Danjoux-Flaux, «À propos de "de fait", "en fait", "en effet" et "effectivement"», Le Français moderne, 48, 1980, p. 110-139; Danielle Leeman et Céline Vaguer, «L'adverbe "un peu" comme modalisateur linguistique», dans Takuya Nakamura et al. (dir.), Les Tables. La grammaire du français par le menu, mélanges en hommage à Christian Leclère, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2010, p. 219-227.
- 23 Entre autres Gérard Moignet, Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français, Paris, PUF, 1959; Thierry Ponchon, «L'alternance modale dans les complétives objets en ancien français», Travaux de linguistique, 32, 1996, p. 73-110.
- Entre autres Jean-Michel Adam, « Du renforcement de l'assertion à la concession: variations d'emploi de certes », L'Information grammaticale, 73, 1997, p. 3-9; María Muñoz Romero, « À propos de la locution "en effet": modalisateur ou connecteur? », Thélème. Revista complutense de estudios Franceses, 1, 2003, p. 55-69; Olivier Bonami et Danièle Godard, « Les adverbes évaluatifs dans une approche multidimensionnelle du sens », dans Injoo Choi-Jonin et al. (dir.), Questions de classification en linguistique: méthodes et descriptions, Bern, P. Lang, 2005, p. 19-37; Catherine Fuchs, « "Comme qui dirait": entre analogie énonciative et approximation », dans Michel Charolles et al. (dir.), Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic, Paris, Ophrys, 2007, p. 77-92; Dominique Lagorgette, « Étude diachronique des structures axiologiques de type [x que tu es (!)] vs [x (!)] », dans Denis Apothéloz, Bernard Combettes et Franck Neveu (dir.), Les Linguistiques du détachement, Bern, P. Lang, 2009, p. 333-346.
- 25 Voir Vasilica Milea-Le Floch, «Les signes de ponctuation comme marqueurs de subjectivité dans un corpus littéraire», texto! Textes & Cultures, 14, 2009/3, p. 1-11.

		alternance modale	indicatif ≠ subjonctif
		auxiliaires modaux	devoir, falloir, pouvoir, paraître, sembler
	marqueurs	connecteurs logiques	donc, alors, en somme, voilà pourquoi
	à dominante	double négation	je ne dis pas que tu n'es pas
	grammaticale	modalités d'énonciation	exclamation, interrogation, injonction
		valeurs temporelles	futurs hypothétique, catégorique (composé)
intentionnalité			
	marqueurs à dominante lexicale	adverbes	franchement, trop (bien)
		expressions modalisantes	à mon avis, d'après lui
		lexique connotatif	je crois, il est certain, il (me) semble que
		locutions modales	il est important, elle a le mérite de
		verbes d'opinion	confirmer, démontrer, prouver

5. Représentation non exhaustive des marqueurs d'intentionnalité

#### VARIÉTÉ DU CONCEPT DE MODALITÉ

Repérer certains verbes comme appartenant à la catégorie des modalisateurs (ou *modaux*) ne peut suffire, même à partir de paradigmes consensuels et objectifs. En effet, au-delà de critères pragmatico-énonciatifs, la possibilité de considérer comme des modalisateurs des expressions telles « je pense/il pense que... », « je crois/il croit que... », « je sais/il sait que... » dépend de la conception même de la modalité à laquelle on se réfère.

Si l'un des critères permettant de différencier un verbe modalisateur est que son sémantisme renvoie à une activité *psychocognitive*, il reste néanmoins à préciser de quelle nature elle est et à définir le concept même de la modalité parmi tous ceux qui existent, du fait de la polysémie de cette notion et des approches théoriques par lesquelles elle est envisagée : logique, linguistique, philosophique, sémiotique<sup>26</sup>...

Voir, entre autres, André Meunier, « Modalités et communication », art.cit., et Claudine Day, Modalités et modalisations dans la langue, Paris, L'Harmattan, 2009. Alex Klinge et Henrik H. Müller ([dir.], Modality: Studies

La modalité se mentalise selon deux grandes approches<sup>27</sup>: une conception « étroite », centrée sur les notions logiques d'origine aristotélicienne de *nécessaire* et de *possible*, et une conception « large », issue de la tradition gréco-latine<sup>28</sup> et centrée sur les attitudes que le locuteur adopte quant à l'énoncé.

#### CONCEPTIONS « ÉTROITES » DE LA MODALITÉ

Selon Antoine Culioli<sup>29</sup>, les phénomènes de modalisation sont réductibles à quatre grands types de modalités. Il les numérote ainsi:

Tableau 1. Typologie des modalités selon Antoine Culioli

Туре	Dénomination		Correspondances
I	modalité assertive	correspond aux modalités de phrase et à une prise de position (validée ou non) du locuteur	modalité phrastique (assertion, interrogation, injonction)
2	modalité épistémique	établit une « relation » entre le locuteur et le contenu énoncé, dans le but d'en évaluer les chances de validation	modalité aléthique
3	modalité appréciative	est centrée sur le jugement du locuteur à l'égard du contenu énoncé	modalité affective
4	modalité radicale	renvoie à la modalité intersubjective à travers laquelle le locuteur tente d'exercer une influence	modalité déontique

Ce qui caractérise la typologie culiolienne, c'est l'implication de l'engagement du locuteur vis-à-vis de la relation prédicative qui est de plus en plus marquée depuis la modalité 1 jusqu'à la modalité 4. Dans

in Form and Function, London, Equinoxe, 2005) s'interrogent d'ailleurs sur les motivations de cet engouement (voir aussi Oswald Ducrot, «À quoi sert le concept de modalité?», dans Norbert Dittmar et Astrid Reich [dir.], *Modality in Language Acquisition*, Berlin/New York, De Gruyter, 1993, p. 111-129).

<sup>27</sup> Voir Nicole Le Querler, *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1996, p. 50 *sq.* 

Voir André Meunier, « Grammaires du français et modalités. Matériaux pour l'histoire d'une nébuleuse », *Documentation et recherche en linguistique allemande Vincennes*, 25, « Dans le champ pragmatico-énonciatif », 1981, p. 119-144, ici p. 128.

<sup>29</sup> Antoine Culioli, *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Paris, université Paris 7, Département de recherches linguistiques, 1984.

cette conception de la modalité, *penser*, *croire*, *savoir* appartiennent aux modalités 2 et 4.

Nicole Le Querler développe elle aussi une conception « étroite » de la modalité<sup>30</sup>. Elle la conçoit comme l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé; ce qui exclut l'assertion simple qui ne contient pas de marqueur explicite de l'attitude du locuteur. Le classement qu'elle propose s'organise autour du locuteur, mais différemment de celui d'Antoine Culioli<sup>31</sup>:

Tableau 2. Typologie des modalités selon Nicole Le Querler

Classe	Dénomination		Correspondances
I	modalité subjective	sert à exprimer un savoir ou une prise de position du locuteur sur le contenu de l'énoncé	modalité épistémique modalité appréciative
2	modalité intersubjective	renvoie au rapport établi entre le locuteur et un autre sujet à propos du contenu de l'énoncé	modalité interlocutive
3	modalité objective	marque l'indépendance du jugement du locuteur à l'égard du contenu d'un énoncé constatif	_

Dans un article paru en 1998, Johan van der Auwera et Vladimir Plungian ont présenté une classification fondée sur une conception très étroite de la modalité, où l'orientation épistémique/non-épistémique est dédoublée par les traits possibilité/non-possibilité et nécessité/non-nécessité, et que Johan van der Auwera synthétisera ensuite sous la forme d'un tableau<sup>32</sup>:

<sup>30</sup> Nicole Le Querler, Typologie des modalités, op. cit., p. 61.

<sup>31</sup> Paul Laurendeau, «Modalité, opération de modalisation et mode médiatif», dans Régine Delamotte-Legrand (dir.), Les Médiations langagières, t. I, Des faits de langue aux discours, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 2004, p. 83-95.

<sup>32</sup> Johan van der Auwera, «La grammaire de la modalité», dans Mohammed Jadir (dir.), Développements récents en grammaire fonctionnelle, Casablanca, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université Hassan II-Mohammedia, 2003, p. 109-120, ici p. 111.

#### Tableau 3. Typologie des modalités selon Johan van der Auwera (et Vladimir Plungian)

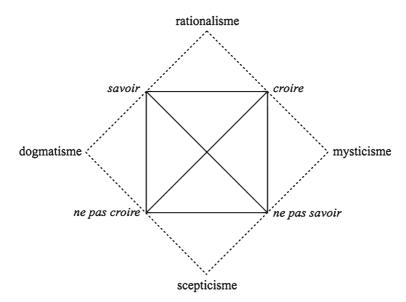
possibilité possibilité non épistémi	ane		
possibilité intérieure (possibilité dynamique/capacité) ex.: Jean <i>sait</i> parler français.	ex. : Pour la gare centrale, tu <i>peux</i> prendre le bus 66.		incertitude ex.: Il se <i>peut</i> que l'avion
	non déontique	déontique (permission) ex. : Tu <i>peux</i> sortir.	atterrisse.
nécessité intérieure (besoin) ex.: J'ai besoin de le	nécessité non déontique	déontique (obligation) ex.: Pierre, tu <i>dois</i> m'écouter.	nécessité épistémique (probabilité)
revoir. nécessité non épistémiq	nécessité extérieure ex.: Pour la gare centrale, tu <i>dois</i> prendre le bus 66.		ex.: Le bus 66 vient de passer. Il <i>doit</i> être trois heures.

En s'appuyant sur la théorie des « modalités discursives transphrastiques » d'A. J. Greimas<sup>33</sup>, Aldo Bizzocchi examine, dans une perspective sociosémiotique, les structures modales des discours doxologiques, caractérisés par la modalité du *croire* qu'il nomme « modalité doxique » <sup>34</sup>. Ceci lui permet d'articuler dialectiquement les modalités du *croire* et du *savoir* et de les insérer dans un octogone logico-sémiotique (fig. 6).

En montrant que la combinaison de rationalisme ( $savoir \rightarrow croire$ ) et de scepticisme ( $ne\ pas\ savoir \rightarrow ne\ pas\ croire$ ) produit ce qu'on appelle la scientificité, Bizzochi construit  $mutatis\ mutandis$  une modalité épistémique des modalités doxologique et noologique.

<sup>33</sup> A.J. Greimas, Semiótica do discurso científico: da modalidade, São Paulo, DIFEL/SBPL, 1976, p. 74.

<sup>34</sup> Aldo Bizzocchi, « Modalidades epistêmicas e modalidades dóxicas: aspectos ideológico-semióticos dos processos cognitivos », *Líbero*, 5, 2000, p. 12-17, notamment p. 16.



6. Octogone logico-sémiotique du croire et du savoir selon Aldo Bizzocchi

La typologie des modalités d'Olga Galatanu est motivée par son refus de l'existence d'une modalité neutre. Pour elle, la modalité se décline en quatre classes<sup>35</sup>:

Tableau 4. Typologie des modalités selon Olga Galatanu

Classe	Dénomination		Correspondances
I	modalité ontologique	relative à la perception à travers le discours de l'existence du monde	modalité aléthique modalité déontique
2	modalité de jugement	renvoie aux marqueurs qui affectent le degré de vérité	modalité épistémique modalité doxologique
3	modalité axiologique	correspond au jugement de valeur binaire (positive/négative)	modalité affective
4	modalité finalisante	relative à l'objectif que s'assigne le locuteur	modalité désidérative modalité volitive

La conception étroite proposée par Galatanu laisse transparaître des ambiguïtés dans sa classification, telle celle de considérer la modalité déontique (qui renvoie à l'obligation et à la permissivité) comme

<sup>35</sup> Olga Galatanu, «Le concept de modalité: les valeurs dans la langue et dans le discours », dans Olga Galatanu (dir.), *Les Valeurs*, Nantes, MSH-Ange Guépin, 2002, p. 17-32.

appartenant à l'ontologie (qui renvoie à l'être et à l'existence). De même, il est difficile de percevoir les raisons qui ont motivé à faire du désidératif et du volitif des valeurs finalisantes. Selon cette typologie, *penser/croire/savoir* appartiennent à une sous-classe spécifique (la doxologique) au sein d'une classe plus large, celle du jugement.

#### CONCEPTIONS « LARGES » DE LA MODALITÉ

Par opposition à ces conceptions « étroites », certains linguistes ont conceptualisé la modalité dans une perspective « large ».

Il en est ainsi de Patrick Charaudeau, qui a particulièrement développé comment il concevait et analysait la modalité<sup>36</sup>. Toutefois, sa classification logique n'échappe pas à une certaine complexité:

Assertion		Modalisation					
stricte	subjective modalité objective		modalité subj	ective	modalité m	nixte	
		ontique	aléthique	épistémique	appréciative	déontique	boulique
	selon le locuteur	prise en charge par le locuteur	1 '	fluctuation sur le connaître	du bon au mauvais	jugement de valeur	désir, volonté
il fait froid		je dis, je t'assure que		je crois, je prétends que,	je me réjouis de ce que	je dois	je veux

Tableau 5. Typologie des modalités selon Patrick Charaudeau

Il n'en reste pas moins qu'à suivre Charaudeau, *penser/croire/savoir* s'inscrivent dans la modalité subjective épistémique, au côté d'un verbe comme *prétendre* et d'une locution comme *avoir peut-être*.

j'ai peut-être...

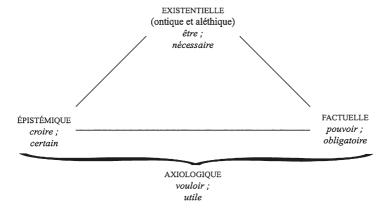
Bernard Pottier consacre un chapitre à la modalité (le dernier) dans son ouvrage de sémantique générale<sup>37</sup>. Sa conception est extensive : il considère, par exemple, que certains cas d'anaphore peuvent être interprétés comme « relevant de la modalité épistémique » ; ainsi, l'expression du déterminant *la*, dans « Est-ce que tu prends la voiture ce soir ? » <sup>38</sup>. Pour lui,

<sup>36</sup> Patrick Charaudeau, Grammaire du sens et de l'expression, op. cit.

<sup>37</sup> Bernard Pottier, Sémantique générale [1992], Paris, PUF, 2º éd., 2011, p. 204-

<sup>38</sup> Ibid., p. 214.

tout gravite autour du locuteur et s'élabore à partir de lui<sup>39</sup>. Le classement qu'il propose repose sur une visée duelle s'effectuant à partir du « JE ». Lorsque l'orientation est « endocentrique », c'est-à-dire lorsqu'elle se fait vers le locuteur, la dimension concernée est l'épistémique, qui assemble la perception, le savoir et le croire. Lorsqu'elle est « exocentrique », c'est-à-dire qu'elle se construit à partir du locuteur, la dimension concernée est le factuel, dans la mesure où elle touche à l'agir, au faire comme au dire. Cette conception lui permet d'élaborer une représentation typologique généralisante de la modalité, synthétisée ici:



7. Représentation de la modalité selon Bernard Pottier

Puisant ses ressources, entre bien d'autres, dans la psychosystématique de Gustave Guillaume, la théorie « catastrophiste » de René Thom<sup>40</sup> et la sémantique vériconditionnelle<sup>41</sup>, Pottier conçoit les micro-systèmes constitutifs de la langue souvent sous la forme de schèmes trimorphes,

<sup>«</sup> Le JE énonciateur est le maître des modalités. On pourrait penser que seul le JE soit en droit d'exprimer une modalité, et d'une façon générale toute manifestation fortement subjective » (ibid., p. 204).

<sup>40</sup> René Thom, Paraboles et catastrophes, Paris, Flammarion, 1983.

<sup>41</sup> Richard Montague, «Universal grammar», *Theoria*, 36, 1970/3, p. 373-398; voir aussi Robert Martin, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983 et *Langage et croyance. Les « univers de croyance» dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga, 1987.

42

parfois sous celle d'axes continus. Aussi propose-t-il de placer ainsi les concepts liés à l'épistémique et au factuel :

Tableau 6. Axe continu des modalités épistémique et factuelle selon Bernard Pottier

		$\mapsto$	$\rightarrow$	$\rightarrow$	P	
Modalités	épistémique	imaginer	penser	croire	savoir	
	factuelle	vouloir	pouvoir	devoir	agir	

L'originalité réside dans le fait que la modalité en général, et plus particulièrement l'épistémique (*i.e.* la modalité exprimant le degré d'adhésion du « JE » vis-à-vis de son propos), s'organise à partir de « visées » <sup>42</sup>, conception empruntée à la systématique ; de sorte que *croire* est un « avant » de *savoir* et un « après » de *penser*.

Dans ce modèle sémantique, *penser/croire/savoir* s'inscrivent clairement dans la modalité épistémique.

La typologie développée par Joëlle Gardes Tamine et Marie-Antoinette Pelliza s'appuie sur une représentation plus classique de la modalité<sup>43</sup>. Ces autrices considèrent que la modalisation peut être exprimée à travers trois types d'appréciation, dont la première se divise en trois souscatégories:

Tableau 7. Typologie des modalités selon Joëlle Gardes Tamine et Marie-Antoinette Pelliza

Type	Dénominat	Dénomination				
I	modalités modalité logiques aléthique modalité épistémique		marque la valeur de réalité de l'énoncé	modalité aléthique		
			concerne le savoir du locuteur (nécessité, [im]possibilité, contingence)	modalité épistémique		
		modalité déontique	exprime le devoir ou le droit (permissivité, obligation)	modalité déontique		
2	modalité appréciative		marque l'engagement psychologique sans affecter l'énoncé	modalité axiologique		
3	modalité métalinguistique		marque l'adéquation du locuteur sans jugement de valeur de l'énoncé	modalité autonymique		

Bernard Pottier, Sémantique générale, op. cit., p. 210.

<sup>43</sup> Joëlle Gardes Tamine et Marie-Antoinette Pelliza, *La Construction du texte*, Paris, A. Colin, 1998.

En suivant cette typologie, *penser/croire/savoir* se rattachent aux modalités logiques en tant que marqueurs potentiels de la modalité épistémique.

Enfin, l'approche sémantico-cognitiviste (à la fois fonctionnelle et formelle) de Laurent Gosselin réévalue la conception large de la modalité et vise à modéliser l'hétérogénéité de la modalité dans le cadre d'une théorie modulaire et nomologique<sup>44</sup>. Il élabore une série de paramètres constitutifs de la modalité, notamment des paramètres conceptuels, comme l'*instance de validation*<sup>45</sup>. En croisant ce paramètre avec celui de la *direction d'ajustement* – idée qu'il reprend de la pragmatique des actes de langage de John Rogers Searle<sup>46</sup> –, il en arrive à « un classement et une définition des principales catégories modales »<sup>47</sup>:

<sup>44</sup> Laurent Gosselin, Les Modalités en français, op. cit.

Id., Temporalité et modalité, op. cit., p. 44-50. Cette instance de validation lui permet de distinguer la réalité qui se caractérise par l'absence de point de vue du locuteur et concerne les modalités aléthiques et ontiques, le sujet quand il exprime une croyance ou un désir (c'est ici qu'interviennent la subjectivité et les modalités épistémique, appréciative et boulique) et l'instance institutionnelle, où se manifestent la justice et la morale, englobant les modalités déontique et axiologique.

<sup>46</sup> John Rogers Searle, Sens et expression [1979], trad. Joëlle Proust, Paris, Éditions de Minuit, 1982.

Laurent Gosselin, Temporalité et modalité, op. cit., p. 50, 63. Il ajoute 47 (entre autres) des paramètres fonctionnels (énonciatifs) comme le degré d'engagement du locuteur, qu'il reprend de l'analyse polyphonique développée par Henning Nølke (Linguistique modulaire. De la forme au sens, Louvain/Paris, Peeters/Société pour l'information grammaticale, 1994), aboutissant ainsi à différencier le locuteur qui s'associe à la modalité (ex.: «[Je t'assure qu']il faut que tu viennes.»), le locuteur qui accorde la modalité (ex.: «Il sait qu'il faut que tu viennes. ») et le locuteur qui se dissocie de la modalité (ex.: «Il s'imagine que / D'après lui, il faudrait que tu viennes.»). Ce sont ces critères qui, selon lui, expliquent les différences sémantiques entre savoir que p et croire que p. Savoir que p n'impliquerait pas de validité objective de la proposition par le locuteur, pas plus que croire que p ne serait subjectif. Pour Gosselin (Les Modalités en français, op. cit., p. 63-65) la différence entre ces deux verbes n'est pas liée au degré de croyance (voir Robert Martin, Langage et croyance, op. cit., p. 54), mais réside uniquement dans le degré d'engagement: savoir indique que le locuteur accorde la modalité au prédicat (il exprime une modalité extrinsèque), alors qu'avec croire le locuteur s'en dissocie (il exprime une modalité intrinsèque).

Tableau 8. Typologie des modalités selon Laurent Gosselin

		71 0			
		Direction d'aj	ustement		
		conformité de l'énoncé au monde		l'énoncé au monde 1 monde à l'énoncé	conformité de l'énoncé au monde
	réalité	modalité aléthique ex.: C'est un livre marron.			
	subjectivité	modalité	modalité	modalité boulique	
Instance de validation		épistémique ex.: C'est un gros livre.	appréciative ex.: C'est un beau livre.	(attitudes propositionnelles) ex.: Je veux lire ce livre.	(impératifs) ex.: Prête-moi ton livre!
	institution		modalité	modalité déontique	
			axiologique ex.: C'est un livre infâme.	(normes) ex.: Vous devez lire ce livre.	(impératives) ex.: Ouvrez votre livre!

Il s'avère donc que d'après la typologie de Gosselin, les trois verbes *penser/croire/savoir* s'inscrivent dans une modalité subjective au sein d'une classe plus large, celle de l'épistémique.

#### CONTINUUM ÉPISTÉMIQUE

À l'aune de ce qui vient d'être évoqué, et bien que toutes les études présentées partent d'une définition similaire de la modalité – à savoir, la manière dont un locuteur pensant prend position sur la valeur de vérité d'un énoncé qu'il prononce ou écrit –, aucune ne remet en cause ni l'importance du locuteur<sup>48</sup>, ni l'idée qu'il est la source du jugement de l'énoncé<sup>49</sup>. Pour autant, aucune ne permet d'avoir une vision cohérente de la modalité.

<sup>48</sup> Voir Andrée Borillo, « Deux aspects de la modalisation assertive: *croire* et *savoir*», *Langages*, 67, 1982, p. 33-53, ici p. 33; Robert Martin, *Langage et croyance*, *op. cit.*, p. 54; Bernard Pottier, *Sémantique générale*, *op. cit.*, p. 204-223.

<sup>49</sup> Voir Robert Martin, «Croire que p / penser que p », dans Jean-Louis Benezech et al. (dir.), Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale. Hommage à Bernard Pottier, Paris, Klincksieck, 1988, p. 547-554, et Co Vet, «Savoir et croire», Langue française, 102, 1994, p. 56-68.

En effet, qu'elle soit envisagée dans une conception « réductrice », qui ne retient que les seuls auxiliaires 50, dans une conception « étroite », comme c'est le cas de la majorité des études actuelles dans ce domaine, dans une conception « large » 51, où tout ce qui relève de l'attitude du locuteur est pris en considération (outre l'auxiliaire, l'intonation, la mimique, la gestuelle, le mode verbal, l'adverbe, l'adjectif...), ou dans une conception « médiane » (ou « consensuelle ») qui, sans se restreindre aux seuls auxiliaires modaux, exclut ce qui relève du non-verbal 52, les classements proposés des différents marqueurs ne permettent pas de faire de la modalité une classe homogène 53.

Cet achoppement conceptuel laisse toutefois à penser que l'intentionnalité du locuteur est l'épicentre et qu'elle doit être appréhendée non pas au niveau de la possibilité, mais de la nécessité. Or, celle-ci se trouve dans la tension permanente qui existe entre le *plan de l'expression* et le *plan* 

Émile Benveniste, « De la subjectivité dans le langage », dans Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, t. I, [1958] 1966, p. 258-266, et « Structure des relations d'auxiliarité », ibid., t. II, [1965] 1974, p. 177-193.

<sup>51</sup> Charles Bally, Linguistique générale et linguistique française, op. cit., 1950.

<sup>52</sup> Laurent Gosselin, Temporalité et modalité, op. cit., et Les Modalités en français, op. cit.

On pourrait continuer à l'envi l'étude des approches du concept de 53 modalité, notamment en portant un regard sur la littérature anglaise, qui est prolixe à ce sujet (voir Joan Bybee, Revere Dale Perkins et William Pagliuca, The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World, Chicago/London, The University of Chicago Press, 1994, p. 176-242; Ferdinand de Haan, «Typological approaches to modality», dans William Frawley [dir.], The Expression of Modality, Berlin, De Gruyter, 2006, p. 27-69; Andy Egan et Brian Weatherson [dir.], Epistemic Modality, Oxford, Oxford UP, 2011). Cela ne ferait cependant que confirmer l'hétérogénéité, quand bien même les filiations avouées ou implicites, les intégrations partielles et les recoupements eussent été instructifs. Pour une vision plus détaillée, voir Aude Vinzerich, « La sémantique du possible : approche linguistique, logique et traitement informatique par les textes», thèse de doctorat en informatique linguistique sous la dir. de Jean-Pierre Desclés, 2007, université Paris-Sorbonne, p. 35-55, et Laurent Gosselin, Temporalité et modalité, op. cit., et Les Modalités en français, op. cit. Aussi, trente-cinq ans après l'article de Jean-Louis Gardiès («Tentative d'une définition de la modalité », Recherches linguistiques, 8, 1983, p. 9-12), et malgré toutes les recherches et avancées sur le sujet, force est de faire le même constat d'échec.

de l'expressivité. C'est pourquoi j'opterai pour une conception étendue, fondée sur l'« intégration » de la modalité dans l'« expressivité » <sup>54</sup>. Cette notion renvoie à une conception psychomécanique du langage, selon laquelle l'acte de langage est une somme d'expression et d'expressivité et que Gustave Guillaume représente, à plusieurs reprises, sous la forme d'une équation (où 1 représente l'intégralité) <sup>55</sup>:

EXPRESSION + EXPRESSIVITÉ = 1

8. Entier de l'acte de langage selon Gustave Guillaume

Puisqu'« [EXPRESSION + EXPRESSIVITÉ = 1] domine le mécanisme du langage  $^{56}$  » et qu'« expression et expressivité contribuent à la construction de la *signification*  $^{57}$  », en considérant ce principe comme fondamental et en nous appuyant sur la figure élaborée par André Joly  $^{58}$  qui

Voir Jean Cervoni, L'Énonciation, Paris, PUF, 1987, p. 68-71.

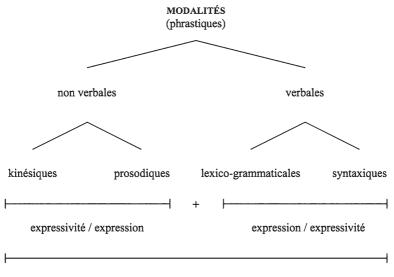
Pour certains emplois, cette notion pourrait apparaître comme un simple moyen d'aborder différemment un problème connu. Ainsi, l'opposition entre « Pierre est venu. », qui est considéré comme simple expression, et « C'est Pierre qui est venu. », analysée comme une phrase à expressivité explicite (Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique* (1942-1943), éd. dir. Roch Valin, Québec/Lille, Presses de l'Université Laval/ Presses universitaires de Lille, 1988, p. 185-191), correspond à l'opposition en grammaire transformationnelle entre la phrase neutre et la phrase à modalité emphatique. En revanche, de nombreux emplois jugés atypiques, et considérés jusque-là comme des « cas particuliers », trouvent, grâce à ce concept, une explication cohérente au sein du système de la langue. Il en est ainsi, par exemple, dans une phrase comme « Alors, il avait oublié le pain, le monsieur », où la décadence allocutive – marqueur d'expressivité – se manifeste par la désinence \*-ait et une des valeurs de l'imparfait.

Gustave Guillaume, «Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française », dans *Leçons de linguistique (1942-1943)*, éd. dir. Roch Valin, Québec/Lille, Presses de l'Université Laval/Presses universitaires de Lille, t. X, 1990, p. 92.

<sup>57</sup> André Joly, «Contribution à l'élaboration d'une syntaxe générale : éléments pour une syntaxe psychomécanique de l'énonciation », dans René Lesage (dir.), *Systématique du langage I*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1984, p. 261-277, ici p. 268; voir également *id.*, *Essais de systématique énonciative*, *op. cit*.

<sup>58</sup> Id., «Contribution à l'élaboration d'une syntaxe générale: éléments pour une syntaxe psychomécanique de l'énonciation », art.cit., p. 268.

institutionnalise le fait que tous les verbes « modaux » sont l'expression par le locuteur d'une modalité verbale lexico-grammaticale :



#### SIGNIFICATION

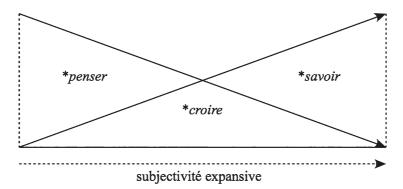
9. Graphe des modalités selon André Joly

Nous en arrivons à considérer ainsi l'organisation générale des modalités :

Tableau 9. Modalités et	t subjectivité verbales
-------------------------	-------------------------

ontique	axiologique	factuelle				épistémique		
≈	+/-	potentielle	boulique	déontique	réflexive	doxastique	noologique	
<b>1</b>	$\downarrow$	<b>\</b>	<b>\</b>	$\downarrow$	<b>\</b>	<b>\</b>	<b>\</b>	
*être	*valoir	*pouvoir	*vouloir	*devoir	*penser	*croire	*savoir	
- (o+q)	— subjectivit	:é →					+ (1-q)	

Au sein de cette représentation, *penser/croire/savoir* appartiennent à la classe épistémique des modalisateurs et la trace subjective expansive, que tous les verbes de modalité (latins comme français) traducteurs du *penser*, du *croire* et du *savoir* laissent transparaître, se place sur un continuum épistémique:



10. Continuum épistémique

L'objectif sera donc désormais d'analyser et de confronter, dans le corpus établi, les emplois des marqueurs verbaux épistémiques en latin et en ancien français et de mesurer les variations qu'une traduction donne à entendre. Toutefois, il convient auparavant de faire un rapide détour concernant le choix même des supports textuels et de leurs auteurs.

#### BOÈCE, CONSOLATIO PHILOSOPHIÆ ET JEAN DE MEUN, LI LIVRES DE CONFORT DE PHILOSOPHIE

Puisque l'objet de la réflexion se concentre sur la transposition de la modalité épistémique du latin à l'ancien français et la mise en lumière explicite de la complexité de son émergence, la traduction française d'un texte source susceptible de contenir des verbes de modalité épistémique s'est imposée. Le choix s'est ainsi porté sur un écrit latin philosophique ayant son pendant en français médiéval, sous réserve toutefois que le texte cible ne soit ni une glose, ni une adaptation, mais une traduction fidèle, la plus près du mot à mot ; ce qui est loin d'être fréquent jusqu'au début du  $xx^c$  siècle<sup>59</sup>. La tâche s'est donc avérée plus ardue qu'il n'y paraissait, mais après réflexion et parcours de la base de données *Arlima*<sup>60</sup>, nous

<sup>59</sup> Voir Anna Svenbro, « Jérôme, Augustin, Boèce: débats sur la question de la traduction à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge », mémoire de master 2 sous la dir. de Jean-René Ladmiral, université Paris X-Nanterre, 2007, p. 64-110.

<sup>60</sup> https://www.arlima.net/index.html.

avons retenu le *De Consolatione Philosophiæ* de Boèce (premier quart du VI<sup>e</sup> siècle) et sa traduction par Jean de Meun sous le titre *Li Livres de confort de Philosophie* (fin XIII<sup>e</sup> – début XIV<sup>e</sup> siècle).

Contemporain de Cassiodore, homme d'État, mathématicien et philosophe néoplatonicien, Boèce est probablement né à Rome, après la chute de l'Empire romain d'Occident, aux environs de 480. Il est présenté le plus souvent comme le dernier des Romains et le premier des scolastiques. Plus qu'à ses travaux logico-théologiques, il doit sa postérité littéraire à la *Consolatio Philosophiæ* qu'il écrit de mémoire durant son séjour en prison dans l'attente de son exécution, où la poursuite de la sagesse et l'amour de Dieu sont décrits comme les véritables sources du bonheur.

La *Consolation* est ainsi le récit de cette lutte entre un système de valeurs fondé sur un principe transcendantal et l'immanence de la conjoncture dans laquelle il se trouve pris. À cet égard, pour beaucoup de lecteurs, la leçon de Boèce fut exemplaire de constance et de tempérance, et lui a valu d'être immortalisé comme grand apologiste de la raison<sup>61</sup>. La fortune de ce dialogue mi-fictif, mi-biographique que constitue la *Consolation*, où interviennent à tour de rôle Boèce et Dame Philosophie, allégorisée dans le texte sous les traits d'une vieille femme, sous ceux d'une vierge, dans les enluminures des traductions, est immense. En effet, cette œuvre transmet la logique aristotélicienne en Occident et constitue une source majeure de la philosophie médiévale<sup>62</sup>. Alternant

C'est pourquoi, et quoiqu'on ait clairement reconnu la dette de Boèce à l'égard des penseurs chrétiens (notamment Augustin), au point que pour certains il est un théologien de la foi chrétienne, il a été le plus souvent lu en philosophe – d'autant que la Consolation de Philosophie est quasi exempte de toute référence au christianisme – en ramenant invariablement sa pensée à une systématique et sa théologie à une ontologie (voir Pierre Courcelle, La Consolation de Philosophie dans la tradition littéraire. Antécédents et postérité de Boèce, Paris, Études augustiniennes, 1967, p. 342); ce qui conforte de fait l'ambiguïté de son statut au sein de l'Église apostolique et romaine.

<sup>62</sup> Cependant, après sa mort, ses textes sont oubliés pendant plus de deux siècles, jusqu'à ce qu'ils soient redécouverts par Alcuin vers 780. Par ses traductions en latin, il crée une langue philosophique latine, technique et précise, et initie le Moyen Âge à l'exégèse savante des œuvres d'Aristote, au point d'inspirer, outre Alcuin (732-804), Jean Scot Érigène

aussi la prose et la poésie, c'est le livre le plus lu à l'époque médiévale après la Bible<sup>63</sup>.

Ses traductions sont donc multiples: au IX<sup>e</sup> siècle en vieil anglais par Alfred le Grand, au XI<sup>e</sup> en occitan et en vieux haut-allemand par Notker l'Allemand, au XIII<sup>e</sup> en franco-italien par Bonaventura da Demena, au XIV<sup>e</sup> en bourguignon, en lorrain, en orléanais, en wallon, en moyen anglais par Geoffrey Chaucer et, du XII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en ancien français par Simon de Freine, Pierre de Paris, Renaut de Louhans, Colart Mansion et, tout particulièrement, au XIII<sup>e</sup> siècle, par Jean de Meun, avec pas moins de vingt-six manuscrits.

Toutefois, l'argument majeur qui a fait retenir le choix de ce texte pour l'étude contrastive qui va suivre – menée à partir de l'édition de Ludovic Bieder pour le texte de Boèce<sup>64</sup> et de celle de Venceslas Louis Dedeck-Héry pour la traduction par Jean de Meun<sup>65</sup> –, c'est que le

<sup>(815-877),</sup> les Écoles d'Auxerre et de Reims (1x° siècle), l'École de Chartres (x11° siècle), Thomas d'Aquin (1225-1274), Dante (1265-1321), Guillaume d'Ockham (1285-1347)... Par ailleurs, Boèce a forgé le terme *quadrivium*, ou « quadruple voie » vers la connaissance (scientifique), comprenant l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Bède le Vénérable l'inclura au v111° siècle au côté du *trivium*, « triple voie » vers la connaissance littéraire, comprenant la grammaire, la dialectique et la rhétorique, pour former les sept arts libéraux qui auront une postérité extrêmement importante dans l'enseignement médiéval, voire de la structure même de l'enseignement en France jusqu'à l'entre-deux-guerres.

Il a profondément marqué les esprits médiévaux par la dramaturgie de son argument, car on y voit un philosophe aux prises avec la plus intransigeante des critiques, celle de la contingence: «Sa pensée fut accueillie par les hommes du Moyen Âge, parfois avec méfiance, le plus souvent avec enthousiasme, au point que l'influence de la *Consolation* fut égale ou supérieure à celle des chefs-d'œuvre classiques [...] on le cite, on le traduit, on l'imite, et toute une tradition iconographique se développe à son propos. » (Pierre Courcelle, *La* Consolation de Philosophie *dans la tradition littéraire, op. cit.*, p. 9-10.)

<sup>64</sup> Boèce, *Anici Manli Seuerini Boethii Philosophiæ Consolatio*, éd. Ludovic Bieler, Turnhout, Brepols, 1957.

Venceslas Louis Dedeck-Héry, «Boethius' *De Consolatione* by Jean de Meun», *Mediaeval Studies*, 14, 1952, p. 165-275. L'édition de Dedeck-Héry collationne trois manuscrits (P¹: Paris, BnF fr. 1097 [xıve s.]; C²: Chantilly 284; et F¹: Paris, BnF lat. 8654B [fin xıııe s.]).

continuateur du Roman de la Rose non seulement a joué un rôle majeur comme précurseur dans le grand mouvement traductif du XIV<sup>e</sup> siècle, mais a porté aussi la plus extrême attention à rendre scrupuleusement la pensée de Boèce, en s'efforçant de traduire tous les termes de l'œuvre originale, sans rien omettre<sup>66</sup>, comme il est possible de s'en rendre compte dans le très court extrait du Livre 1 qui suit :

Tableau 10. Mise en contra	aste d'un extrait du Livre 1
Boèce, <i>De Consolatione Philosophia</i> (Paris, BnF lat. 6405, f <sup>o</sup> 1v <sup>o</sup> , début xv <sup>e</sup> s.)	Jean de Meun, <i>Li Livres de Boece de consolation de Phylosophie</i> (Paris, BnF fr. 1097, f <sup>6</sup> 2r°, milieu XV° s.)
Hæc dum mecum tacitus / ipse reputarem, querimoniamque lacrimabilem / stili officio designarem a[d]stitisse mi(c)hi supra uer/ticem uisa est mulier reuerendi ad() modum uultus, o(c)cu/lis ardentibus et ultra communem estimationem hominum / perspicacibus colore uiuido atque inexhausti uigoris / quamuis ita plena [a]etate foret ut nullo modo nostr[a]e crederetur [a]etatis.	Endementiers que je / tesibles recordoie ces chosez et senefiaie ma / plorable complainte par office de [greffe], je vi[]sus mon chief ester une fame de moult / redoubtable voult, yeux avoit ardans et re/gardables oultre la commune puissance des hommes, vive couleur ot et vigueur / que nulz ne pot oncques espuisier. Ja / soit ce que elle fust plaine de si grant aage / que on ne creoit en nule maniere, que ele / fust de notre temps.
(Pendant que je méditais, silencieux, en moi- même, et que je confiais à mon stylet le soin de tracer ma plainte larmoyante, je vis apparaître, au-dessus de ma tête, une femme avec un visage tout à fait vénérable, des yeux ardents et plus perçants que l'idée habituelle qu'on s'en fait, un teint vif et d'une vigueur inépuisable, d'autant qu'elle était si âgée qu'il était	(Alors que, silencieux, je me souvenais de ces choses et notifiais ma complainte larmoyante par écrit, je vis se tenir au-dessus de ma tête une femme au visage très impressionnant. Elle avait des yeux ardents, dont le regard dépassait le pouvoir habituel des hommes, le teint vif et une énergie que personne ne pouvait épuiser, bien qu'elle fût d'un âge si avancé qu'il était

impossible de la croire de notre temps.)

temps.)

impossible de croire qu'elle fût de notre

Quand bien même cette littéralité de la pensée perd en élégance et en 66 netteté, ou que ses mises en prose des parties versifiées peuvent être parfois jugées « rocailleuses et contournées » (Ernest Langlois, « La traduction de Boèce par Jean de Meun», Romania, vol. XLII, nº 167, 1913, p. 331-369, ici p. 332), Jean de Meun a observé dans sa traduction en prose de la Consolatio Philosophiæ le même principe que dans celle de l'Epitoma de re militari de Végèce (datée de 1284). Par ailleurs, bien que ce soient là des emprunts plutôt que des traductions, il a utilisé dans le Roman de la Rose de nombreux passages de Boèce; voir par ex. v. 6188-6210, 6211-6213, 6246-6250, 6813-6815, 17311-17312, 17494-17498... Langlois a compté plus de mille deux cents vers paraphrasant le texte de Boèce (Origines et sources du Roman de la Rose, Paris, E. Thorin, 1891, p. 136-138; «La traduction de Boèce par Jean de Meun », art. cit.).

#### 52

#### TRANSPOSITIONS DE LA MODALITÉ ÉPISTÉMIQUE

La confrontation des deux textes montre que de très nombreux verbes médiévaux relevant de la modalité épistémique sont des « transcendances » de verbes latins, comme il est possible de s'en rendre compte dans le tableau suivant:

Tableau 11. Transcendances des verbes latins impliqués dans la modalité épistémique

verbes (latin)	nombre	verbes (ancien français)	nombre d'occurrences	%	verbes (latin)	nombre d'occurrences	verbes (ancien français)	nombre d'occurrences	%
aestimare	2 I	cuidier	10	47,62 %	excogitare	5	penser	3	60,00 %
		prisier	5	23,81%			porpenser	2	40,00%
		jugier	3	14,29%	existimare	I 2	cuidier	9	75,00%
		tenir	I	4,76%			jugier	2	16,67%
		avoir estimacion	I	4,76%			tenir	I	8,33%
		conoistre	I	4,76%	fingere	4	feindre	2	50,00 %
agnoscere	16	conoistre	15	93,75%			former	I	25,00%
		savoir	I	6,25%			(ne) penser	I	25,00%
ambigere	6	doter	6	100,00%	intueri	16	regarder	10	62,50%
arbitrari	2 I	cuidier	15	71,43 %			veoir	4	25,00%
		croire	3	14,29%			conoistre	2	12,50%
		jugier	2	9,52%	iudicare	3 I	jugier	27	87,10%
		doter	I	4,76%			tenir	2	6,45 %
censere	18	jugier	13	72,22%			conoistre	I	3,23 %
		tenir	3	16,67%			croire	I	3,23 %
		dire	I	5,56%	lustrare	2	avironer	I	50,00%
		savoir	I	5,56%			savoir	I	50,00%
clarescere	I	conoistre	I	100,00%	metiri	4	mesurer	3	75,00%
cogitare	7	penser	6	85,71 %			cuidier	I	25,00%
		comparer	I	14,29 %	noscere	3 I	conoistre	19	61,29 %
cognoscere	37	conoistre	35	94,59%			savoir	I 2	38,71 %
		entendre	I	2,70 %	opinari	3	cuidier	2	66,67 %
		savoir	I	2,70 %			croire	I	33,33%
comprehendere	15	comprendre	I 2	80,00%	pensare	3	penser	2	66,67 %
		conoistre	3	20,00 %			rendre	I	33,33%
coniectare	7	cuidier	4	57,14%	præcognoscere	I	savoir	I	100,00%

verbes (latin)	nombre	verbes (ancien français)	nombre d'occurrences	%	verbes (latin)	nombre d'occurrences	verbes (ancien français)	nombre d'occurrences	%
		apercevoir	I	14,29 %	præiudicare	I	jugier	I	100,00 %
		penser	I	14,29 %	prænoscere	7	savoir	4	57,14%
		savoir	I	14,29 %			conoistre	3	42,86%
considerare	25	regarder	2 I	84,00%	præscire	7	savoir	7	100,00%
		conoistre	3	12,00%	præsumere	I	cuidier	I	100,00%
		savoir	I	4,00 %	putare	53	cuidier	52	98,11%
constituere	13	establir	8	61,54%			sembler	I	1,89%
		asseoir	I	7,69 %	reri	4	croire	2	50,00 %
		croire	I	7,69 %			cuidier	2	50,00 %
		jugier	I	7,69 %	sancire	2	jugier	2	100,00%
		mostrer	I	7,69 %	scire	27	savoir	26	96,30%
		otroiier	I	7,69 %			conoistre	2	7,41 %
credere	39	croire	33	84,62 %			estre seur	I	3,70 %
		cuidier	6	15,38%	sentire	8	sentir	7	87,50%
decernere	7	jugier	3	42,86%			croire	I	12,50%
		deviser	I	14,29 %	uereri	3	doter	2	66,67 %
		dire	I	14,29 %			redoter	I	33,33 %
		tenir	I	14,29 %	uideri	83	sembler	46	55,42 %
		savoir	I	14,29 %			estre avis	22	26,51%
deprehendere	4	conoistre	4	100,00%			veoir	10	12,05%
diiudicare	I	conoistre	I	100,00%			estre	2	2,41%
discernere	3	conoistre	2	66,67 %			aparoir	I	1,20%
		deviser	I	33,33 %			croire	I	1,20%
disnoscere	5	conoistre	5	100,00%			ressembler	I	1,20%
dubitare	24	doter	24	100,00%					

Ces données brutes vont dès lors permettre d'envisager plus précisément la translation de cette modalité, essentiellement d'un point de vue sémantique, à travers trois dominantes majeures (réflexive, doxastique et noologique), mais aussi d'un point de vue syntaxique.

#### TRANSLATION DE LA MODALITÉ ÉPISTÉMIQUE

#### MODALITÉ RÉFLEXIVE

54

Tableau 12. Immanences de penser

verbes (latin)	nombre d'occurrences	%
cogitare	6	46,15%
excogitare	3	23,08%
pensare	2	15,38%
coniectare	I	7,69 %
fingere	I	7,69 %

On constate que les immanences verbales latines sont relativement réduites pour l'expression de la modalité réflexive et le verbe *penser*, qui n'est présent que treize fois dans le texte de Jean de Meun, traduit avant tout *cogitare*, qui est pourtant l'étymon de *cuidier*:

ex. 1

cogitare	sed unde huic, inquam, tali mæror ullus obrepat ne cogitare quidem possum
<b>\</b>	
penser	mais a ceste chose tele, dont li pourroit, dis je, venir ou courrous ou douleur, ce ne puis je mie certez neis <b>penser</b> (III.9.40)

#### La traduction de l'étymon *pensare* est beaucoup plus rare:

ex. 2

pensare	itaque si præuidentiam <b>pensare</b> uelis qua cuncta dinoscit
$\downarrow$	
penser	se tu veulz donques <b>penser et contrepenser</b> la prescience par quoy il cognoist toutez chosez (V.6.66)

#### MODALITÉ DOXASTIQUE

La modalité doxastique est représentée par deux verbes: *croire* et *cuidier*. D'emploi très fréquent dans le texte de Jean de Meun (quarantetrois occurrences pour *croire* et cent cinq occurrences pour *cuidier*), ils pourraient donner l'impression d'être proches sémantiquement. Pour autant, ce n'est pas le cas. Les liens d'immanence entre ces deux verbes sont très limités.

*Croire* est avant tout la traduction de son étymon *credere*, il se trouve essentiellement dans des contextes positifs, orientés vers le noologique :

Tableau 13. Immanences de croire

verbes (latin)	nombre d'occurrences	%
credere	33	76,74%
arbitrari	3	6,98%
reri	2	4,65 %
constituere	I	2,33%
iudicare	I	2,33%
opinari	I	2,33%
sentire	I	2,33%
uideri	I	2,33%

ex. 3

credere	credo, inquit, iam enim, ut arbitror, uigilantius ad cernenda uera oculos deducis
$\downarrow$	
croire	je le croi, dist elle, car si comme je cuit, tu ameines ja plus ententivement tes yex a regarder les vrais biens (III.12.39)

Quant à *cuidier*, il est totalement disjoint de son étymon *cogitare* (qui est traduit par *penser*) et est sémantiquement si proche de *putare* qu'il le traduit à plus de 75 %:

Tableau 14. Immanences de cuidier

verbes (latin)	nombre d'occurrences	%
putare	52	49,52%
arbitrari	18	17,14%
æstimare	10	9,52 %
existimare	9	8,57 %
credere	6	5,71 %
coniectare	4	3,81%
opinari	2	1,90 %
reri	2	1,90 %
metiri	I	0,95 %
præsumere	I	0,95 %

Or, sachant qu'en latin classique ce verbe signifiait « supputer, estimer » ou «imaginer, supposer » :

CA. 4			
testimonium eius nullius momenti <b>putatur</b>	son témoignage est considéré comme sans		
(Cicéron)	importance		
puta aliquem patrem suum occidere (Sénèque)	suppose que quelqu'un tue son père		

le degré de croyance qu'il revêtait était des plus réduits. La comparaison du texte source et du texte cible corrobore ce fait et *cuidier* n'y est employé qu'avec le sens d'une croyance mise en doute:

	ex. 5		
putare	huncine, mumdum temerariis agi fortuitisque casibus <b>putas</b>		
<b>\</b>			
cuidier	cuides tu que cist mondes soit gouvernéz par cas fols et fortuniex (I.6.4)		
	ex. 6		
arbitrari	credo, inquit, iam enim, ut arbitror, uigilantius ad cernenda uera oculos deducis		
<b>\</b>			
cuidier	je le <u>croi</u> , dist elle, car si comme je <b>cuit</b> , tu ameines ja plus ententivement tes yex a regarder les vrais biens (III.12.39)		

En fait, ces deux verbes correspondent à deux aspects divergents de la modalité doxastique. En ancien français, il y a eu une scission de cette modalité, avec *croire*, orienté vers la certitude, et *cuidier*, vers la supposition; divergence qui va s'annihiler vers 1630, avec l'obsolescence de *cuidier*<sup>67</sup>.

#### MODALITÉ NOOLOGIQUE

La modalité noologique se manifeste en ancien français à travers l'emploi de deux verbes : *savoir* et *conoistre*; verbes qui renvoient à plus d'une dizaine de verbes latins. En français contemporain, *connaître* est l'expression par le locuteur de la connaissance de l'existence de quelque chose ou de quelqu'un et *savoir*, d'une connaissance approfondie ou rationnelle:

<sup>67</sup> Thierry Ponchon, « Essai de sémantique diachronique: le verbe *cuidier* », mémoire cité

connaître	Elle connaît cette fable.	Il connaît où tu habites.	
	= connaissance vague		
	(Elle ne peut pas la réciter par cœur.)	(Il ne peut pas indiquer l'adresse exacte.)	
savoir	Elle sait cette fable.	Il sait où tu habites.	
	= connaissance précise		
	(Elle peut la réciter par cœur.)	(Il peut indiquer l'adresse exacte.)	

Bien que moins constante, cette variation sémantique est déjà présente en latin et en ancien français, comme le montre l'exemple suivant :

	ex. 8		
scire comprehendere cognoscere	quoniam igitur omne quod <b>scitur</b> non ex sua sed ex <u>comprehendentium</u> natura <u>cognoscitur</u> (V.6.2)		
$\downarrow$			
savoir conoistre conoistre	pour ce donques que toute chose qui est seue n'est pas cogneue par sa propre nature, mais par la nature des chosez cognoissans $(V.6.2)$		
	parce que donc toutes les choses que l'on sait ne sont pas connues par nature, mais par la nature de leur compréhension		

Quoi qu'il en soit, dans la traduction de Jean de Meun, le verbe *savoir* apparaît à cinquante-sept reprises :

Tableau 15. Immanences de savoir

verbes (latin)	nombre d'occurrences	%
scire	26	45,61%
noscere	I 2	21,05 %
præscire	7	12,28%
prænoscere	4	7,02 %
agnoscere	I	1,75 %
censere	I	1,75 %
cognoscere	I	1,75 %
coniectare	I	1,75 %
considerare	I	1,75 %
decernere	I	1,75 %
lustrari	I	1,75 %
præcognoscere	I	1,75 %

Il rend compte avant tout du latin *scire*, pour près de la moitié des occurrences, et, dans une moindre mesure, de deux autres verbes, *noscere* et *prescire*:

	ex. 9		
scire	si ego, inquit, scissem, tu nescisses		
<b>\</b>			
savoir	il dist: se je l' <b>eusse seu</b> , tu ne l'eusses pas seu (I.4.97)		
	ex. 10		
noscere	noui, inquam, deumque esse respondi		
<b>\</b>			
savoir	bien le sai, dis je, et respondi que diex est commencement de tout (I.6.25)		

Quant au verbe *conoistre*, il est encore plus fréquent, puisque quatrevingt-dix-sept occurrences ont été relevées. Toutefois, la répartition est moins homogène:

Tableau 16. Immanences de conoistre

verbes (latin)	nombre d'occurrences %	
cognoscere	35	36,08%
noscere	19	19,59%
agnoscere	15	15,46%
disnoscere	5	5,15%
deprehendere	4	4,12%
comprehendere	3	3,09%
considerare	3	3,09%
prænoscere	3	3,09%
discernere	2	2,06%
intueri	2	2,06%
scire	2	2,06%
æstimare	1	1,03 %
clarescere	I	1,03 %
diiudicare	1	1,03 %
iudicare	1	1,03 %

Trois verbes entrent ainsi en concurrence majeure, *cognoscere*, *noscere* et *agnoscere*, au côté de douze autres, plus anecdotiques :

cognoscere	ilico miserum exsulemque <b>cognoui</b>
$\downarrow$	
conoistre	je <b>connui</b> tantost que tu estoies chetis et exilliéz (I.5.3)
	ex. 12
noscere	quodsi nex Anaxagoræ fugam nec Socratis uenenum nec Zenonis tormenta <b>nouisti</b>
$\downarrow$	
conoistre	mais se tu n'as pas cogneu la fuite de Anaxagoras ne le venim de Socrates ne les
	tourmens de Zenon (I.3.28)
	ex. 13
agnoscere	agnoscisne me ?
$\downarrow$	
conoistre	ne me <b>cognois</b> tu pas ? (I.2.6)

Le phénomène le plus étonnant n'est pas tant l'usage de savoir pour scire (son étymon) ni celui de conoistre pour cognoscere (son étymon lui aussi) que le fait que le verbe noscere puisse être traduit aussi bien par savoir que par conoistre; d'autant que la répartition syntaxique n'est pas vraiment déterminante:

Tableau 17. Répartition syntaxique des transcendances de noscere

noscere	>	conoistre	19 occurrences	+ N <sub>ina</sub>
		savoir	I 2 occurrences	+ Ø
				+ N <sub>ina</sub>
				+ V-inf.

En effet, si *conoistre* renvoyant à *noscere* est presqu'exclusivement utilisé avec un complément nominal inanimé, *savoir*, dans la même situation, outre qu'il apparaît en emploi absolu ou suivi d'un verbe infinitif, se rencontre aussi accompagné d'un complément nominal inanimé.

# MODALITÉS COMPLÉMENTAIRES (JUGIER, « JUGER, ESTIMER » ET DOTER, « DOUTER »)

Les verbes *jugier* et *doter* se présentent dans les deux textes comme deux verbes de modalité complémentaires qui ne peuvent être négligés, du fait de leur fréquence et d'autant que leurs immanences sont en lien avec d'autres verbes épistémiques.

Si le premier, *jugier*, s'avère être la transposition pour la moitié de ses occurrences du verbe latin *iudicare*, il renvoie aussi, pour près d'un quart, au verbe *censere*; les autres emplois (12) correspondant à sept verbes latins différents sont plus anecdotiques:

Tableau 18. Immanences de jugier

	, 8	
verbes (latin)	nombre d'occurrences	%
iudicare	27	50,00%
censere	1 3	24,07%
æstimare	3	5,56%
decernere	3	5,56%
arbitrari	2	3,70%
existimare	2	3,70%
sancire	2	3,70%
constituere	I	1,85%
præiudicare	I	1,85%

ex. 14

iudicare	ut hec tria unum esse <b>iudicamus</b>
<b>\</b>	
jugier	si que nous <b>jugons</b> que ces trois chosez soient une seule chose (III.9.22)

ex. 15

censere	quid igitur, o magistra, censes?
$\downarrow$	
jugier	o tu maistraisse, que <i>juiges</i> tu donques de ce ? (I.4.77)

Quant à *doter*, de ses trente-trois occurrences, la majeure partie – pour ne pas dire les trois quarts – est la stricte translation de son étymon *dubitare*. Avec celle du verbe *ambigere* (« être en discussion », « être dans l'incertitude »), c'est plus de 90 %:

Tableau 19. Immanences de doter

verbes (latin)	nombre d'occurrences	%
dubitare	24	72,73 %
ambigere	6	18,18%
uereri	2	6,06%
arbitrari	I	3,03 %

dubitare	dubitari, inquam, nequit,
$\downarrow$	
doter	de ce ne puet, dis je, nulz doubter (III.3.41)
	ex. 17
ambigere	atqui non est quod de hoc quoque possis ambigere
<b>\</b>	
doter	certez aussi n'a il ci riens de quoy tu puisses doubter (III.11.49)

# CONSTRUCTIONS SYNTAXIQUES DES VERBES DE MODALITÉ

D'un point de vue syntaxique, il est remarquable de constater que la traduction de Jean de Meun respecte de près la syntaxe latine.

Il en est ainsi tout particulièrement des structures avec attribut de l'objet (dans lesquelles il y a correspondance entre accusatif et cas régime direct), des relatives indéfinies et des interrogatives indirectes:

• Attribut de l'objet		
non enim possumus ob honores reuerentia dignos <u>iudicare</u> quos ipsis honoribus iudicamus indignos (III.4.12)	÷	certes nous ne poons pas pour les honneurs jugier dignes de reverance ceulz que nous jugons et tenons pour non dignes des honneurs meismes (III.4.14)
77. 0 C . D		
<ul> <li>V infinitif + Relative indéfinie objet</li> </ul>		
V infinitif + Relative indéfinie objet  nescio quid abesse coniecto	<b>→</b>	car je <u>cuide</u> bien savoir ce qui te faut
nescio quid abesse <u>coniecto</u>	$\rightarrow$	car je <u>cuide</u> bien savoir ce qui te faut (I.6.15)
nescio quid abesse <u>coniecto</u>	<b>→</b>	,
nescio quid abesse <u>coniecto</u> (I.6.15)	→	,

La plupart des emplois intransitifs correspondent à des emplois absolus en latin. On les trouve, notamment, pour *conoistre* (qui traduit *cognoscere*) et pour *cuidier* (qui renvoie aussi bien à *æstimare* qu'à *arbitrari*):

rege <u>cognoscente</u> contendi et ne cæmptio exigeretur euici (I.4.40)	<b>→</b>	je, le roy <u>cognoissant</u> , estrivé et vainqui que la coempcion ne fust requise ne ne passast (I.4.48)
nec alternat, ut <u>estimas</u> , nunc hoc nunc aliud prenoscendi uice (V.6.135)	$\rightarrow$	ne il n'entrechange pas, si comme tu <u>cuidez</u> , les fais de cognoistre ore une chose ore une autre (V.6.155)
sed, ut <u>arbitror</u> , haud multum tibi hæc in memoriam reuocare laborauerim (II.1.10)	<b>→</b>	mais, si comme je <u>cuit</u> , il ne me convient pas moult travailler a faire toy remembrer de ces chosez (II.1.12)

Logiquement, dans la mesure où en latin comme en ancien français les verbes concernés étaient des transitifs directs, la quasi-totalité des compléments nominaux ou pronominaux à l'accusatif latin se retrouvent au cas régime direct. Il en est ainsi pour *conoistre* (renvoyant à *cognoscere*, *iudicare* ou *scire*), *jugier* (traduisant *arbitrari*) et *savoir* (traduisant *scire*):

62

	ex. 2	0
dominam famulæ <u>cognoscunt</u> (II.2.16)	$\rightarrow$	mes chamberierez <u>cognoissent</u> leur dame (II.2.18)
sed animus ex sua ui subiectam corpori <u>iudicat</u> passionem (V.5.7)	$\rightarrow$	mais nostre courage les <u>cognoist</u> de sa propre force (V.5.9)
cuius erroris causa est quod omnia quæ quisque nouit ex ipsorum tantum ui atque <u>cognosci</u> estimat quæ sciuntur (V.4.66)	<b>→</b>	et la cause de ceste erreur est de ce que toutez les chosez que chascuns a cogneuez, il cuide que eles soient conneues tant seulement par la force et par la nature des chosez qui <u>sont cogneuez</u> ou qui sont seues (V.4.75)
et quos alii premio alii supplicio dignos <u>arbitrantur</u> (IV.6.96)	$\rightarrow$	si que ceulz que li un dient qu'il sont digne de loier, li autre les <u>jugent</u> a dignes de tourment (IV.6.107)
iam <u>scio</u> , inquit, morbi tui aliam uel maximam causam (I.6.33)	$\rightarrow$	or $\underline{\text{sai}}$ je, dist elle, autre cause et neis tres grant de ta maladie $(I.6.37)$

La transposition d'un syntagme nominal accusatif par un complément au cas régime indirect est exceptionnelle. Il s'en est trouvé une occurrence avec [jugier +  $\dot{a}$  + N], renvoyant au verbe æstimare aliquem/aliquid:

an uero tu pretiosam <u>estimas</u> abituram	<b>→</b>	mais or me di, juges tu donques a precieuse
felicitatem		beneurté qui s'en fuira
(II.1.35)		(II.1.40)

L'emploi de la subordonnée conjonctive complétive objet dans le *Livres de confort* est la réponse faite par Jean de Meun à des tournures infinitives. La plupart des verbes latins de modalité épistémique sont concernés (*estimare*, *arbitrari*, *cognoscere*, *iudicare*, *scire*...), quel que soit le verbe cible (*conoistre*, *croire*, *cuidier*, *jugier* ou *savoir*). Si cet emploi fait apparaître une alternance modale (indicative/subjonctive) liée au sémantisme dudit verbe et à la pesée du locuteur, dans certaines occurrences, à travers le subjonctif du verbe de modalité contraint par la conjonction de subordination (comme en III.9.72 ou V.6.93), cette marque d'expressivité peut être considérée comme existante en filigrane, par transfert:

01/	222

	CA. 22	·u
V infinitif	>	Subordonnée complétive objet (INDICATIF)
atque ut me interius animadvertisse cognoscas (III.9.72)	$\rightarrow$	et pour ce que tu <u>cognoissez</u> que je ai bien entendu ces chosez dedens mon cuer (III.9.79)
sed alio quodam modo infeliciores esse improbos <u>arbitror</u> impunitos (IV.4.42)	$\rightarrow$	mais encores en une maniere <u>croi</u> je que li mauvais sont plus maleureus quant il ne sont pas puni (IV.4.47)
arbitrari ideo deum futura quoniam sunt euentura prouidere (V.3.45)	$\rightarrow$	<u>cuider</u> que diex pourvoit les chosez qui sont a venir pour ce que elles sont a avenir (V.3.50)
cum uilissima rerum uestra bona esse iudicatis (II.5.73)	<b>→</b>	quant vous <u>jugiéz</u> que les tres vilz chosez sont vos biens (II.5.87)
scis me hac et uerra proferre (I.4.100)	<b>→</b>	tu <u>sces</u> bien que les chosez que je di sont vraies (I.4.117)

ex. 22b		
V infinitif	>	Subordonnée complétive objet (SUBJONCTIF)
quodsi idcirco te fortunatum esse <u>non æstimas</u> (II.3.36)	$\rightarrow$	et si tu <u>cuidez</u> que tu ne soies pas beneuréz (II.3.41)
nec mihi Socratico decreto fas <u>esse arbitror</u> uel occuluisse ueritatem uel concessiue mendacium (I.4.72)	$\rightarrow$	ne je ne <u>cuide</u> pas, par le juigement Socrates que je deusse avoir repost verité ne avoir acordé a mençonge (I.4.84)
nam quod quisque præ ceteris petit id summum esse <u>iudicat</u> bonum (III.2.37)	$\rightarrow$	car ce que chascuns desire seur toutez autres chosez il <u>juge</u> que ce soit li souverains biens (III.2.39)
duæ sunt etenim necessitates, simplex una, altera condicionis, ut si aliquem ambulare scias eum ambulare necesse est (V.6.93)	$\rightarrow$	car deus manieres sont de neccessité : l'une est simple neccessité, l'autre est neccessité condicionnelle, si comme se tu sces que un homme aille, il couvient par neccessité que il aille (V.6.105)

Bien que proportionnellement peu nombreux, et malgré le désir avoué de transcrire le plus fidèlement possible le texte de Boèce, les « écarts syntaxiques » sont inévitables.

Ainsi, l'emploi absolu latin est parfois rendu au moyen d'un complément régime pronominal :

	ex. 2	23
arbitrari + Ø	>	$doter + (N)^{r}$
ne nunc quidem <u>arbitror</u> , inquam, nec umquam dubitandum putabo (III.12.11)	$\rightarrow$	certez encore n'en <u>doubte</u> je pas, dis je, ne jamés ne cuideré que on en doie douter (III.12.12)
scire + Ø	>	$savoir + (N)^{r}$
si <u>scit</u> , metuat necesse est ne amittat quod amitti posse non dubitat (II.4.76)		s'il le <u>set</u> , il convient que il ait paour que il ne perde ce dont il est certain que il puet estre perdu (II.4.88)

De même, à une structure latine en attribut de l'objet peut correspondre une subordonnée complétive objet au subjonctif en ancien français, comme c'est le cas dans les transpositions *iudicare/croire* et *æstimare/cuidier*:

`	JA. 2.	4
iudicare + Attribut de l'objet	>	croire + Subordonnée complétive objet (SUBJONCTIF)
alii uero bonum quod sit dignissimum veneratione <u>iudicantes</u> (III.2.16)	<b>→</b>	li autre <u>croient</u> que estre tres digne de honneur soit souverains biens (III.2.16)
æstimare + Attribut de l'objet	>	cuidier + Subordonnée complétive objet (SUBJONCTIF)
num imbecillum ac sine uiribus <u>estimandum</u> <u>est</u> quod omnibus rebus constat esse prestantius	→	ja ne doit on pas <u>cuidier</u> que ce qui est miex vaillant de toutez chosez soit foible et sens forces
(III.2.56)		(III.2.60)

ev 24

Cette étude sur l'expression de la modalité épistémique à travers la traduction d'une œuvre latine majeure pour l'époque médiévale a permis de construire progressivement un graphe représentant les liens existant entre les verbes sources et les verbes cibles.

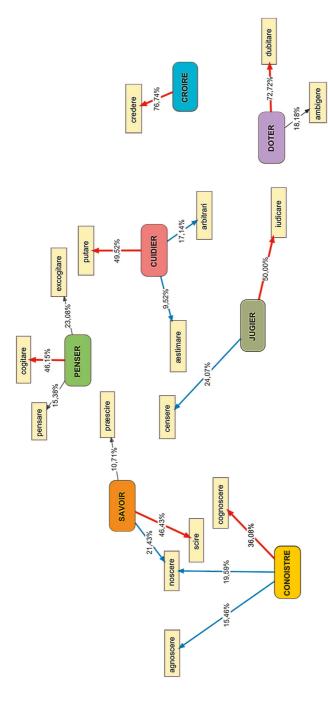
Le graphe « capital » (fig. 11) constitue une première étape. Il montre, en pourcentages de fréquence réelle, les liens majeurs (en rouge et en gras) entre les sept verbes retenus (penser, cuidier, croire, savoir, conoistre et jugier) et leurs immanences latines.

Il permet aussi de visualiser certains faits constatés, notamment l'altérité entre *cuidier* et *croire*, l'isolement de *penser* et la connexion entre *savoir* et *conoistre*.

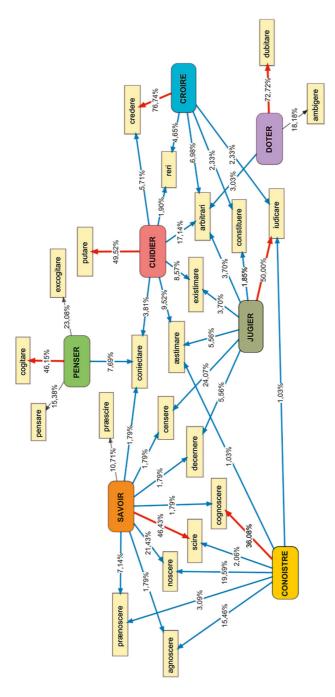
Le deuxième graphe, ou graphe « nodal » (fig. 12), met en saillance (en bleu) les liens psycho-sémantiques qui sont apparus à travers l'usage pluriel marqué par les verbes français qui non seulement renvoient à une pluralité de verbes latins, mais sont aussi l'émanation, pour nombre d'entre eux, d'un même verbe latin (comme arbitrari, astimare ou coniectare), parfois avec des rapports sensiblement distants (comme iudicare).

Enfin, le graphe « intégral » (fig. 13) a la prétention de représenter toutes les immanences de la modalité épistémique qui se sont révélées dans l'étude contrastive.

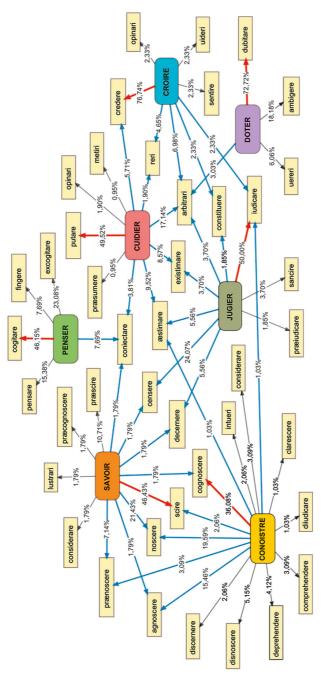
L'établissement de ce graphe constructeur des liens sémantiques conforte le fait que le verbe *cuidier* revêt un statut particulier, dans la mesure où il est le seul à être à la conjointure de trois autres verbes, ainsi



11. Graphe capital des immanences de la modalité épistémique



12. Graphe nodal des immanences de la modalité épistémique



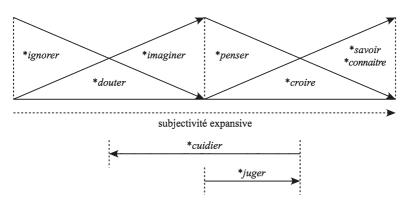
13. Graphe intégral des immanences de la modalité épistémique

qu'indirectement l'hypothèse selon laquelle son obsolescence serait due à son cinétisme rétrograde sur l'axe continu prospectif de la modalité épistémique. Par ailleurs, il entraîne *a posteriori* une réévaluation de la conception même du *continuum* épistémique préalablement établi comme fondement, du fait des liens particulièrement étroits qu'entretiennent *jugier* et *doter* avec tous les autres verbes :

Tableau 20.	Modalités	et sub	iectivité	verbales	réévaluées

	modalité épistémique						
	-			+			
agnoïque	dubitative	expectative	réflexive	doxastique	noologique		
$\downarrow$	<b></b>	<u> </u>	$\downarrow$	<b>\</b>	<b>\</b>		
*ignorer	*douter	*imaginer	*penser	*croire	*savoir		
- (o+q)		— subjectivité →			+ (1-q)		

Dès lors, il faudrait envisager, pour le français médiéval, que la modalité épistémique se construise sur un *continuum* à effet miroir, au sein duquel *jugier* serait en prospective du \*penser au \*croire et *cuidier* en rétrospective du \*croire au \*doute:



14. Continuum épistémique réévalué

Cette approche de l'expression de la modalité épistémique à travers la traduction par Jean de Meun de la *Consolatio Philosophiæ* de Boèce a montré toute la complexité, mais aussi certains enjeux du travail du translateur.

Pour compléter cette étude, il resterait assurément à prendre en considération plus précisément les contextes syntaxiques, en latin comme en ancien français, notamment ceux en emploi absolu et ceux des verbes concernés suivis d'un verbe à l'infinitif<sup>68</sup>, d'un substantif (animé, inanimé et à l'ablatif absolu en latin), d'un attribut de l'objet ou encore d'une subordonnée interrogative indirecte ou complétive (à l'indicatif vs au subjonctif)... D'un point de vue diachronique, il conviendrait aussi de revenir aux manuscrits eux-mêmes, tel le ms. BnF fr. 1098 (daté de la première moitié du xve siècle), qui présente le texte original latin en regard, ou la version bourguignonne dite « de l'anonyme de Meun » (ms. Wien ÖNb 2642, début XIIIe siècle), mais aussi de confronter le texte de Jean de Meun avec des traductions plus tardives (à la charnière du français préclassique), notamment celles du R. P. de Ceriziers et celle du sieur de Malassis<sup>69</sup>. Enfin, d'un point de vue synchronique, il serait possible de comparer deux versions d'un autre texte propice à l'expression de la modalité épistémique, celui de L'Institution de la religion chrétienne de Jean Calvin par exemple<sup>70</sup>. Lui-même ayant traduit son propre texte latin (en 1541), l'écueil d'une discordance de la pensée, fût-elle théologique, ou l'argument d'une éventuelle interprétation dénaturante par le traducteur ne sauraient alors être invoqués.

70

De telles analyses permettraient ainsi de conforter la présente étude sur la variété, les variations et la vitalité des verbes français utilisés pour traduire ou transposer la modalité épistémique.

<sup>68</sup> Voir Charles Brucker, «La valeur du témoignage linguistique des traductions médiévales: les constructions infinitives en moyen français», dans Danielle Buschinger (dir.), Linguistique et philologie, Paris, H. Champion, 1977, p. 325-344, ici p. 325.

<sup>69</sup> De la Consolation de Philosophie, traduict du latin en françois par le sieur de Malassis de Mente, Paris, J. Houzé, 1597; Consolation de la Philosophie.

Traduction du latin de Boèce en françois, par René de Ceriziers, Paris, J. Camusat, 1636.

<sup>70</sup> Jean Calvin, Institutio Christianæ Reliogionis, Genève, O. R. Stephani, 1536; Institution de la religion chrétienne, éd. Olivier Millet, Genève, Droz, 2008.

# RÉSUMÉS/ABSTRACTS

Hilla KARAS et Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT, Traduction et diachronie: enjeux théoriques

#### Résumé

Les traductions servent depuis toujours à communiquer et à transmettre un savoir et une culture. Malgré cette fonction d'agent médiateur, le traducteur a souvent été, et l'est fréquemment encore, dévalorisé. Ce numéro est consacré à la traduction diachronique interlinguale et intralinguale, laissant de côté d'autres documents secondaires considérés comme canoniques, y compris les éditions scientifiques, les commentaires critiques, les recherches universitaires tout comme les nombreuses adaptations pour enfants, dessins animés, opéras, etc. Les autrices abordent plusieurs problématiques importantes que le traducteur est susceptible de rencontrer dans son travail, quand il implique l'axe diachronique. Elles évoquent les difficultés qui surgissent dans le choix du texte source, tout particulièrement, quand le texte à traduire précède l'invention de l'imprimerie. Elles examinent la place du texte dans la culture cible ainsi que l'influence de l'usage des modèles littéraires à différentes périodes. Le statut ambivalent du traducteur est comparé à celui du philologue qui, lui, bénéficie d'une autorité scientifique particulière.

#### Abstract

Translations have always been used to communicate and transmit knowledge and culture. Despite their function as mediators, translators have often been, and still are, depreciated. This issue is dedicated to interlingual and intralingual diachronic translation of all kinds of literature, excluding other secondary and derived documents,

sometimes considered canonical, such as scientific editions, critical commentaries, academic research as well as many adaptations for children, cartoons, operas etc. The authors address several important issues that translators are likely to encounter when they bridge a diachronic gap. They discuss difficulties concerning the choice of source texts, especially when these precede the invention of print. They examine the cultural status of the target text as well as the influence of various literary models in different periods. The ambivalent position of the translator is compared to that of the philologist, who enjoys a unique and outstanding scientific authority.

## Thierry PONCHON,

L'expression de la modalité épistémique dans la traduction par Jean de Meun (*Li livres de confort de Philosophie*) de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce

#### Résumé

Les traductions d'œuvres latines à la fin du Moyen Âge apparaissent comme un corpus particulièrement intéressant pour étudier les processus d'évolution lexicale et syntaxique, et notamment la transposition de la modalité épistémique du latin à l'ancien français. C'est à partir de la célèbre traduction de la *Consolation* de Boèce par Jean de Meun (fin XIII<sup>e</sup> siècle – début XIV<sup>e</sup> siècle) que cette analyse est menée, pour montrer d'une part la complexité du travail du traducteur dans son expression de la modalité épistémique à l'aide d'une étude fondée sur les graphes sémantiques et pour apporter d'autre part une réflexion théorique et méthodologique sur la modalité épistémique dans la diachronie.

#### Abstract

The translations of Latin works at the end of the Middle Ages appear as a particularly interesting corpus for studying the processes of lexical and syntactic evolution and in particular the transposition of the epistemic modality from Latin to Old French. It is from the famous translation of the *Consolatio* of Boethius by Jean de Meun (late 13th century – early 14th century) that this analysis is carried out, to show on the one hand the

236

complexity of the work of the translator in his expression of the epistemic modality using a study based on semantic graphs and to bring on the other hand a theoretical and methodological reflection on epistemic modality in a diachronic perspective.

Revital REFAEL-VIVANTE, Préface du traducteur hébreu médiéval aux œuvres littéraires étrangères au Moyen Âge

#### Résumé

L'activité des traducteurs juifs se développa à partir du XIIe siècle et se poursuivit jusqu'au xve siècle. La demande de traductions depuis l'arabe vers hébreu s'est fait sentir en Espagne, à la fin du XIIe siècle, lorsque la culture andalouse a fini par se répandre parmi de nombreux juifs qui ne parlaient pas l'arabe. Pourtant, l'attitude à l'égard des traductions était pour le moins ambiguë. La popularité croissante de la littérature étrangère incita de nombreux écrivains en langue hébraïque, qui s'opposaient à la quête de la culture étrangère, à écrire des œuvres originales en hébreu, marquant ainsi leur opposition à l'acte de traduction même. À travers cette étude, l'autrice tente de déterminer la raison pour laquelle les traducteurs ont poursuivi leur activité malgré l'ambivalence manifeste que suscitait leur labeur. Les traductions hébraïques de belles-lettres du Moyen Âge sont étudiées d'un point de vue des œuvres originales. L'analyse des introductions permet à l'autrice de comprendre la nature des obstacles rencontrés par les traducteurs pendant leur travail et leurs moyens de les surmonter. Les introductions informent le locuteur des motivations et des inclinations du traducteur. Elles dévoilent la complexité que comprend l'abord de la littérature étrangère et la manière par laquelle cette dernière a été adaptée au public juif. Trois introductions différentes sont analysées: celle précédant *Le Fils du roi et le moine* (XIII<sup>e</sup> siècle) d'Abraham Ibn Hasdai; l'introduction de Jacob ben Elazar à Kalila et Dimna (XIII<sup>e</sup> siècle); puis celle du Traité sur les animaux par Kalonymus ben Kalonymus (XIVe siècle). Il est clair que pour déceler l'essence d'une traduction, la comparaison avec l'œuvre originale s'impose.

The activities of the Jewish translators began to develop in the 12th and 13th centuries, and continued throughout the Middle Ages, until the 15th century. The need for translations from Arabic to Hebrew began in early Christian Spain at the end of the 12th century, as a result of the dissemination of Andalusian culture among Jews who did not know Arabic. However, the attitude towards these translations was ambivalent. The popularity of foreign literature motivated Hebrew writers who opposed the pursuit of foreign culture to write original works in Hebrew, thus expressing criticism of the very act of translation. In this essay the author tries to understand why the translators kept on with their translations despite this ambivalence and the contradictory approach to their work. This is achieved by examining the Hebrew translations of medieval belles-lettres classics, focusing on their point of view. From the analysis of the introductions, one may learn of the problems faced by the translators in their work and their way of solving them. Moreover, the introductions inform us of the translator's motives and tendencies, as well as the complex approach to the foreign literature and the manner in which it was made suitable for the Jewish audience. Three introductions will be discussed: Abraham Ibn Hasdai's introduction to The King's son and the Monk (13th century); the introduction of Jacob ben Elazar to Kalila and Dimna (13th century); and the introduction of Kalonymus ben Kalonymu's Treatise on Animals (14th century). Because of its complex nature, the task of translation requires the translator to relate to the author's introduction of the original work. A comparison of this endeavor to the translator's own introduction is imperative to fully understand the complexity of this new creation.

Tovi BIBRING,

« Quand les loups étaient trilingues » :

Questions de traduction et d'interprétation d'une fable médiévale

#### Résumé

En mettant en parallèle les trois versions d'une fable, « Le loup à l'école », l'article interroge l'acte de translatio de ce topos. La proximité de production de ces textes médiévaux, dans l'espace et dans le temps, justifie la comparaison qui permet de mettre au jour des différences qui révèlent à la fois l'influence du milieu culturel, l'intention sous-jacente dans la morale de l'histoire, avec bien sûr les questions linguistiques que cela présuppose. Ainsi examinera-t-on trois propositions : la fable de Marie de France, considérée comme l'archétype, le texte de Berechiah ben Rabbi Natronai ha-Naqdan, en hébreu, tiré de son recueil Mishlei Sh'ualim et celui d'un auteur anonyme, en latin, dans le Le Dérivé complet du Romulus anglo-latin. Les trois textes ont été écrits entre le XIIe et le XIII<sup>e</sup> siècle. La question du milieu dans lequel évolue chaque auteur joue un rôle important: Marie de France et l'auteur anonyme donnent des versions que l'on dira « chrétiennes » et ils s'inscrivent dans un parcours religieux. Berechiah s'adresse à une communauté intellectuelle érudite et les références religieuses sont gommées. Il s'agit aussi d'interprétation : dans quel but apprendre à lire à un loup? Apprendre à lire ou à parler? entendre et/ou comprendre? Cela a des répercussions sur la manière de translater les fables. La perspective morale varie d'un texte à l'autre et suggère par exemple l'apprentissage de l'altérité ou la réflexion sur l'acquis et l'inné. Un simple récit donne lieu à des lectures différentes, révélatrices des préoccupations des auteurs.

#### Abstract

By comparing three versions of a fable "The Wolf at School," this article questions the act of *translatio* of this topos. The proximity of the production of these medieval texts, both in space and time, justifies the comparison, allowing us to examine the similarities and differences that simultaneously reveal the influence of the cultural milieu, the implied

meaning of the tale's moral, and of course the linguistic questions that this presupposes.

Thus, we will examine three versions of "The Wolf at School": the fable written by Marie de France, considered as the archetype, the text by Berechiah ben Rabbi Natronai ha-Naqdan, in Hebrew, from his collection Mishlei Sh'ualim, and that of an anonymous author, written in Latin, extant in the LBG collection (Le Dérivé complet du Romulus anglo-latin). All three texts were written between the 12th and 13th century. The social surroundings in which each of the texts was written plays an important role in this comparison: Marie de France and the anonymous author's versions may be considered "Christian" and are somewhat related to religion. Berechiah addresses a scholarly intellectual community and his text does not contain religious references. The article is also about interpretation: for what purpose should a wolf learn to read? Learn to speak? to listen? The answers to these questions impact and influence how the questions should be interpreted. The moral perspective varies from version to version and suggests, for example, the learning of otherness or a reflection on the acquired and the innate. Therefore, a seemingly simple story gives rise to different readings, revealing the different author's concerns.

Alain CORBELLARI, Michaut, Pauphilet... et Bédier: la querelle d'*Aucassin et Nicolette* 

#### Résumé

Aucassin et Nicolette est, depuis ses premières rééditions au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'un des récits français médiévaux les plus populaires parmi les lecteurs modernes. En 1932, Albert Pauphilet en publie une traduction visiblement dirigée contre celle de Gustave Michaut, publiée en 1901, et alors récemment rééditée (1929). La traduction de Pauphilet, très modernisante, est en même temps une machine de guerre contre le style de traduction proposé par Joseph Bédier dans son Roman de Tristan et Iseut (1900), style usant d'un archaïsme modéré inspiré du français classique, et qui régnait alors à peu près sans partages sur les

récritures modernes de la littérature médiévale. C'est de cette (modeste) querelle que l'on tente ici de cerner les tenants et aboutissants, en en déroulant les implications jusque dans des traductions plus récentes, car le problème du style choisi, dans une pratique qui reste intralinguale, est aujourd'hui plus actuel que jamais. Si la pratique bédiériste a largement été abandonnée, la question du rapport entre une langue moderne et ses états plus anciens continue d'interroger la viabilité même des littératures médiévales.

#### Abstract

Aucassin and Nicolette is, since his first reissues in the 18th century, one of the most popular medieval French stories among modern readers. In 1932, Albert Pauphilet published a translation visibly directed against that of Gustave Michaut, published in 1901, and then recently reprinted (1929). The translation of Pauphilet, very modernizing, is at the same time a machine of war against the style of translation proposed by Joseph Bédier in his Roman de Tristan and Iseult (1900), style using a moderate archaism inspired by classical French, and which then reigned almost without sharing the modern reinterpretations of medieval literature. It is from this (modest) quarrel that we attempt here to define the ins and outs, by unrolling the implications even in more recent translations, because the problem of the chosen style, in a practice that remains intra-lingual, is today more relevant than ever. While the bedierist practice has largely been abandoned, the question of the relationship between a modern language and its older states continues to question the viability of medieval literatures.

Nitsa BEN-ARI.

Les traductrices: métaphores de genre et combat de statut

#### Résumé

Depuis la théorie des « belles infidèles » datant du XVII° siècle, la fidélité en traduction devint un point d'intérêt majeur. Cet intérêt souleva nombre de métaphores basées sur le genre, attribuant pour l'essentiel à

la source (à l'auteur) des caractéristiques masculines d'autorité, tout en féminisant la traduction. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les « femmes des Lumières » se tournèrent vers l'écriture, et la traduction put alors leur servir de tremplin. La langue offrit aux femmes l'occasion de se réinventer. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la demande pour cette profession/art augmenta, et les femmes y jouerent un rôle croissant. Les théories postcoloniales de traduction datant de la fin du XX<sup>e</sup> siècle sondèrent l'identité et la loyauté du traducteur, alors que des chercheuses féministes spécialistes de la traduction bataillèrent pour restreindre les métaphores consensuelles de genre. Dans ce contexte, et gardant à l'esprit la connotation négative de la traduction dans la tradition juive, cet article souhaite retracer la voie suivie par des traductrices vers l'hébreu, du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, afin de déterminer si les métaphores de genres perdurent encore aujourd'hui, et dans quelle mesure le statut des traductrices a évolué.

#### Abstract

Since the "belles infidèles" theory from the 17th century, fidelity in translation has become a major concern. This concern has given rise to numerous gender metaphors, the main one granting the source (author) male attributes (authority), while equating the translation with the female. In the 18th century, however, Enlightened women took to writing, and translating would more often than not serve as a stepping stone to it. Language became an opportunity for women to reinvent themselves. The 19th and 20th centuries saw an accelerated demand for the art/profession of translation, in which women played a growing part.

Post-colonial translation theories of the late 20th century probed the translator's identity and loyalty, while feminist translation researchers fought to undercut the consensual gender metaphors. Yet the metaphors persisted.

On this backdrop, and bearing in mind the marked negative hue accompanying translation in the Jewish tradition, this article would like to trace the path female translators into Hebrew took from the 18th century onto the 21st, and use it as a test-case to determine whether gender metaphors still persist, and whether women translator's status has undergone a change.

Sara RALIĆ,

Métanarration, métalepse et métalangage dans l'œuvre de David Albahari et chez ses traducteurs

#### Résumé

Cet article cherche à discerner les indices de la voix du narrateur dans trois œuvres de David Albahari et, en particulier, les fonctions de trois phénomènes marquant son écriture: métanarration, métalepse et métalangage. Phénomènes narratifs et phénomène discursif, connus pour leurs effets humoristiques et ludiques, provoquent sous la plume d'Albahari le malaise existentiel et la mise en question da la notion de réalité. À travers ces trois phénomènes, le narrateur développe le sujet principal de ses récits qui est le doute sur le pouvoir du langage et atteint l'objectif de sa narration qui est l'exploration de la forme littéraire. L'analyse du corpus fait ressortir la portée des fonctions métanarratives et l'étendue des conséquences de l'effet métaleptique. Du point de vue de la traduction, la relation entre la voix du narrateur du texte et la voix du narrateur de la traduction est examinée, ainsi que les conséquences de la subjectivité du traducteur sur les trois phénomènes en question et, conséquemment, sur l'effort d'interprétation attendu du lecteur. Non seulement la non-restitution de ces phénomènes nuit à la dimension stylistique de l'œuvre traduite, mais encore elle nuit à l'organisation textuelle du récit, altère la relation du lecteur à la fiction et anéantit les effets multiples et complexes nés de la confusion troublante entre la pensée et la réalité dont cette dernière est la représentation.

#### Abstract

This article aims to discern the indicators of the narrator's voice in three pieces of work by David Albahari and, in particular, the functions of three phenomena marking his writing: metanarration, metalepsis and metalanguage. These narrative phenomena and discursive phenomenon, known for their humorous and playful effects, provoke under Albahari's pen the existential malaise and the questioning of the notion of reality. Through these three phenomena, the narrator develops the main subject

of his narratives, which is the doubt about the power of language, and reaches the objective of his narration, which is the exploration of the literary form.

The corpus analysis highlights the significance of metanarrative functions and the extent of the consequences of the metaleptic effect. From the point of view of translation, the relationship between the narrator's voice of the text and the narrator's voice of the translation is examined, as well as the implications of the translator's subjectivity on the three phenomena in question and, consequently, on the interpretative effort expected from the reader. Not only does the non-restitution of these phenomena undermine the stylistic dimension of the translated work, but it also harms the textual organization of the narrative, alters the reader's relationship to fiction and destroys the multiple and complex effects resulting from the disturbing confusion between the thought and the reality, of which the latter is the representation.

#### Olivier SOUTET.

Traduire pour lire, traduire pour dire. Quelques considérations linguistiques sur le rôle de la traduction du missel de Trente au missel de Vatican II

#### Résumé

Nous nous proposons de traiter dans la présente contribution des traductions françaises de la messe selon les deux formes du rite romain actuellement en vigueur dans l'Église catholique. Au-delà des problèmes, dirons-nous techniques, à la frontière de la traductologie et du débat doctrinal, soulevés par cette confrontation, cette contribution s'attachera à mettre en évidence un fait fondamental : la modification du rôle et de la portée de la traduction liturgique lorsque les langues vernaculaires se substituent au latin comme langues liturgiques. De fait, aussi longtemps que la langue latine est langue de la liturgie romaine, les traductions ne sont guère plus que des aides à la lecture ; en revanche, la promotion des langues vernaculaires au rang de langues d'expression liturgique entraîne une conséquence qu'on peut prévoir être une difficulté : l'idiome

244

vernaculaire est promu au rang de forme linguistique chargée d'exprimer un contenu par nature fixé et, sauf modification doctrinale dictée par le magistère, intangible, tout en restant langue de communication courante, ce qui signifie exposé aux changements discursifs.

#### **Abstract**

We are dealing in this contribution with French translations of the Mass according to the two forms of the Roman rite currently in force in the Catholic Church. Beyond the problems, we will say technical, on the border of the translation and the doctrinal debate, raised by this confrontation, this contribution will focus on highlighting a fundamental fact: the modification of the role and the scope of the liturgical translation when vernacular languages are substituted for Latin as liturgical languages. In fact, as long as the Latin language is the language of the Roman liturgy, translations are little more than aids to reading. On the other hand, the promotion of vernacular languages as liturgical languages has a consequence that can be expected to be a difficulty: the vernacular idiom is promoted to the rank of a linguistic form responsible for expressing a fixed content and, except for doctrinal modification dictated by the Roman authority, intangible, while remaining language of current communication, which means exposed to the discursive changes.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)

Françoise BERLAN (Sorbonne Université)

Mireille HUCHON (Sorbonne Université)

Peter KOCH (Universität Tübingen)†

Anthony LODGE (Saint Andrews University)

Christiane MARCHELLO-NIZIA (École normale supérieure-LSH, Lyon)

Robert MARTIN (Sorbonne Université/Académie des inscriptions et belles-lettres)

Georges MOLINIÉ (Sorbonne Université)†

Claude MULLER (Université Bordeaux Montaigne)

Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)

Gilles ROUSSINEAU (Sorbonne Université)

Claude THOMASSET (Sorbonne Université)

### COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Sorbonne Nouvelle)

Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Jean Jaurès)

Annie BERTIN (Université Paris Nanterre)

Claude BURIDANT (Université de Strasbourg)

Maria COLOMBO-TIMELLI (Università degli Studi di Milano Statale)

Bernard COMBETTES (Université de Lorraine)

Frédéric DUVAL (École nationale des chartes)

Pierre-Yves DUFEU (Aix-Marseille Université)

Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)

Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)

Christine SILVI (Sorbonne Université)

André THIBAULT (Sorbonne Université)

#### COMITÉ ÉDITORIAI

Olivier SOUTET (Sorbonne Université),

Directeur de la publication

Joëlle DUCOS (Sorbonne Université/EPHE),

Trésorière

Stéphane MARCOTTE (Sorbonne Université),

Secrétaire de rédaction

Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),

Secrétaire de rédaction

Antoine GAUTIER (Sorbonne Université).

Diffusion de la revue

# TABLE DES MATIÈRES

Traduction et diachronie : enjeux théoriques Hilla Karas & Hava Bat-Zeev Shyldkrot	7
L'expression de la modalité épistémique dans la traduction par Jean de Meun ( <i>Li Livres de confort de Philosophie</i> ) de la <i>Consolatio Philosophiæ</i> de Boèce Thierry Ponchon27	7
Préface du traducteur hébreu médiéval aux œuvres littéraires étrangères au Moyen Âge Revital Refael-Vivante71	1
« Quand les loups étaient trilingues » : questions de traduction et d'interprétation d'une fable médiévale Tovi Bibring	9
Michaut, Pauphilet et Bédier : la querelle d' <i>Aucassin et Nicolette</i> Alain Corbellari	5
Les traductrices : métaphores de genre et combat de statut Nitsa Ben-Ari <b>14</b> 9	)
Métanarration, métalepse et métalangage dans l'œuvre de David Albahari et chez ses traducteurs Sara Ralić	9
Traduire pour lire, traduire pour dire. Quelques considérations linguistiques sur le rôle de la traduction du missel de Trente au missel de Vatican II Olivier Soutet213	3
Résumés/Abstracts 23º	-